Général Fr. CANONGE

Docteur en Médecine

De l'Education physique

EN FRANCE



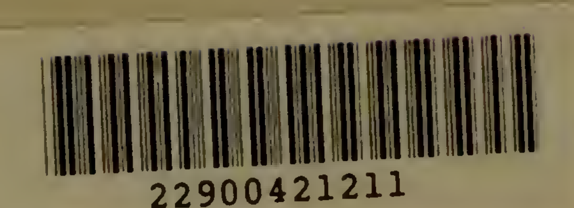
PARIS

Henri CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire

10, Rue Danton, Boulevard Saint-Germain, 118

(MÊME MAISON A LIMOGES)


22900421211

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

EN FRANCE

Général Fr. CANONGE

Docteur en Médecine

De l'Education physique

EN FRANCE



PARIS

Henri CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire

10, Rue Danton, Boulevard Saint-Germain, 118

(MÊME MAISON A LIMOGES)

DU MÊME AUTEUR

Considérations sur l'Hygiène de l'infanterie à l'intérieur : thèse pour le doctorat en médecine, présentée et soutenue, le 14 avril 1869, par le lieutenant Fr. Canonge, du 56ᵉ de ligne. Sujet : « Hygiène de l'infanterie à l'intérieur. »

Histoire militaire contemporaine (1854-1871), par le commandant Fr. Canonge, du 52ᵉ de ligne. Deux in-18 (5ᵉ mille), 1882.

Atlas d'Histoire militaire contemporaine (1854-1871), par le lieutenant-colonel Fr. Canonge, du 69ᵉ de ligne. 45 cartes in-4°, 1886.

Histoire et Art militaires, par le général Fr. Canonge : 1903 à 19...

Tome Iᵉʳ : *Des origines à* 1786. Couronné, en 1904, par l'Académie française.

Tome II (1ʳᵉ partie) : *De* 1853 *à* 1870. Couronné, en 1904, par l'Académie française.

Tome III (2ᵉ partie) : *Guerre de* 1870-1871.

Tome IV : *Guerres de* 1871 *à* 1905. — *Expéditions lointaines ou d'outre-mer. — La guerre en montagne.*

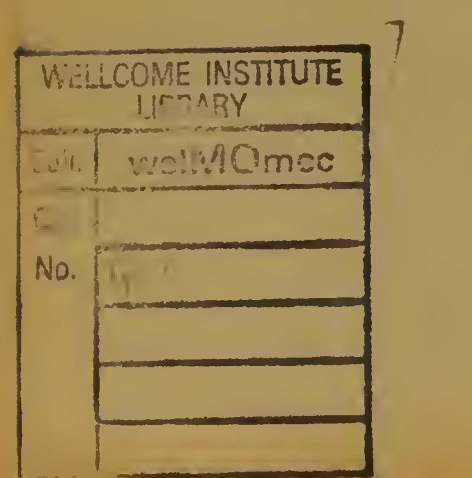
Nota : Les tomes II (2ᵉ partie) et V sont à publier.

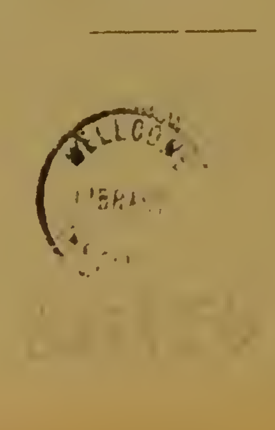
Éléments de Tactique, par le général Fr. Canonge, 1903-1904.

La Campagne de 1769 en Corse et le maréchal de Vaux. Un in-8°, 1905.

Jeanne d'Arc guerrière. Etude militaire. Un in-18, 1907.

Trois Héros. Un in-18, 1908. A obtenu, en 1909, une médaille d'honneur de la Société d'encouragement au Bien.





INTRODUCTION

Le problème de l'éducation physique est aujourd'hui, pour toutes les grandes nations, d'une importance capitale; il y va, en effet, de l'avenir de la Race elle-même.

En France, où les symptômes d'affaiblissement physique et moral éclatent aux yeux de tous, la situation est telle qu'il faut aviser et surtout agir sans perdre de temps. Efforçons-nous du moins, puisque la *quantité* nous échappe, d'améliorer la *qualité*.

On est un peu en droit de s'étonner que la *Gazette des Hôpitaux*, organe de discussion, n'ait pas encore consacré une étude approfondie à cette question dont, évidemment, des médecins ne peuvent se désintéresser. Elle a bien publié, dans le numéro du 11 mars dernier, un article intéressant, sous le titre : « Les tendances actuelles de l'éducation physique », mais sa brièveté ne pouvait permettre que d'effleurer le sujet.

Reprenons-le, en nous efforçant d'apporter dans sa discussion toute la modération désirable, n'étant animé que du désir de contribuer à faire triompher ce que nous croyons loyalement être la vérité. L'heure est d'ailleurs décisive, car la Chambre des députés ne tardera pas à discuter un projet de loi sur la prépara-

tion militaire qui vient de lui être soumis. Il est impossible de garder le silence au moment où l'avenir de notre pays est en jeu.

Nous étudierons successivement les points suivants :

But de l'éducation physique. — Bases sur lesquelles repose l'éducation physique. — Phases de son enseignement. — Moyens à employer pour l'assurer le mieux possible. — Etat actuel de la question en France. — Mesures qu'il est urgent de prendre.

Meudon, août-septembre 1909.

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

EN FRANCE

I

Posons, en commençant, les données du problème. Basée sur la connaissance éclairée du corps humain, l'éducation physique doit s'appliquer à développer ce corps par des moyens physiologiques et à le maintenir, autant que possible, en force, en beauté. Convenant également, pendant certaines phases de la vie, aux deux sexes, elle doit, tout spécialement, orienter d'une façon précise la préparation militaire de façon à obtenir adresse, vigueur, endurance et courage.

Le rôle considérable, capital, joué dans la vie — qui n'est, à tout prendre, qu'une *oxydation* — par la respiration, conduit à cette conclusion qu'il importe que la méthode employée facilite l'acte respiratoire.

Le muscle qui, biologiquement, n'arrive qu'en septième ligne — toute réserve faite pour le diaphragme, dont le rôle est puissant dans la respiration, puisqu'il est le principal et le véritable muscle inspirateur — a une importance incontestable, qu'il convient cependant de ne point exagérer.

En réalité, l'ordre de valeur fonctionnelle intrinsèque est le suivant : 1° innervation ; 2° respiration ;

3° circulation; 4° digestion; 5° articulations; 6° os; 7° muscles.

A la respiration se rattachent l'innervation, la circulation et la digestion.

Dans le mouvement une fois alimenté et sollicité, interviennent : les articulations, pour le point d'appui des leviers; les os, pour les bras de leviers et pour la résistance; les muscles, pour la puissance.

L'importance excessive accordée aux muscles contrarie le jeu des poumons; elle restreint à un petit nombre et, dans une certaine limite, au sexe masculin, l'application de la méthode adoptée.

Si donc on considère la santé générale à différents degrés, chez l'enfant, le soldat et l'adulte, chez la jeune fille et la femme, on reconnaît qu'elle a tout à gagner au développement de la capacité thoracique. On obtiendra ce résultat en réglant prudemment, scientifiquement, le jeu des poumons, de façon à faciliter la circulation du sang.

De ce qui précède découle la double nécessité de posséder une méthode sûre et, puisqu'il s'agit d'une science véritable, de maîtres instruits pour l'appliquer avec discernement.

A ces deux conditions, on réalisera le perfectionnement physiologique du corps humain et, avec le concours de l'hygiène, tout en fortifiant la santé, on augmentera la durée de la vie.

La gymnastique forme la base de l'éducation physique. Comme tous les exercices physiques, les jeux et les sports relèvent d'elle. On a pu la diviser, sans porter atteinte au bloc éducatif qu'elle constitue, en :

1° *Gymnastique de développement ou éducative :* faite d'analyse et de raison, elle crée la santé et la beauté dans la forme. Placée à la base de tout entraînement, elle est à la fois pédagogique, hygiénique, corrective et médicale;

2° *Gymnastique d'application* destinée à adapter l'homme à sa fonction militaire, puisqu'elle lui donne la force et l'adresse;

3° *Gymnastique sportive* qui, faite d'émotivité, oblige à vouloir, à savoir vouloir; par suite, elle développe l'esprit de coopération et de solidarité.

Le Foyer, l'Ecole et la Caserne constituent la base de toute société. L'éducation physique doit donc être donnée aussi bien aux êtres faibles qu'aux êtres forts, à l'enfant et à la femme comme à l'homme.

A l'enfant, dont il ne s'agit pas seulement de développer l'intelligence aux dépens du corps, la gymnastique doit être enseignée de bonne heure, dès l'âge de sept ans ; on prendra, d'ailleurs, toutes les précautions qu'exigent les différences de tempérament et de constitution. En réussissant, dans la famille et l'école, à procurer à l'enfant, de proche en proche, une large poitrine, une taille droite, des épaules et des jambes solides, des poumons dilatables, on réalisera, dans les meilleures conditions possibles, la préparation militaire.

En fortifiant la jeune fille, puis la femme, en élargissant les hanches, en augmentant les poitrines, on accroîtra le rendement physique et on assurera la continuité de l'allaitement. Et, en même temps qu'on élèvera la valeur physique, intellectuelle et morale des futures mères, on marchera sûrement

vers le but suprême : procréer des enfants vigoureux destinés à vivre ; les bien élever physiquement et moralement.

On l'a dit avec raison : « Il faut une pondération égale entre les activités physique et morale.

» La sérénité de l'âme est la conséquence de la santé ; la force morale est la meilleure garantie de résister aux passions et d'avoir du courage dans l'adversité. »

II

L'étude des phases par lesquelles est passée l'éducation physique, rapprochée de l'immutabilité du corps humain, fournit une preuve de plus des fluctuations auxquelles est souvent soumis l'esprit humain ; il suffira d'en indiquer les grandes lignes.

On sait quelle place la gymnastique tint dans la Grèce antique et, à un degré moindre, chez les Romains ; toutefois, complètement empirique, elle ne reposait pas sur une base scientifique.

Notons cependant qu'Aristote considérait l'éducation corporelle comme ayant la même signification et la même valeur que celle de l'esprit.

De même Platon imposait l'exercice corporel aux enfants, « afin, disait-il, que leur corps amélioré par son usage soit complètement soumis à leur volonté ». Il le recommandait aussi pour la femme, n'admettant pas qu'on fît une distinction de sexe.

Arrivons à Galien (131 à 200 ap. Jésus-Christ), cet esprit puissant qui, à la fois médecin, gymnaste et philosophe, fonda une œuvre monumentale, le *Galénisme*, appelé à régner en maître jusqu'au XVIIIe siècle. De son œuvre on dégage le principe de vérité en éducation physique, car on trouve chez lui : le classement graduel d'exercices soigneusement choisis ; le développement harmonieux du corps ; l'exercice de toutes ses parties ; la variation du tra-

vail musculaire ; les précautions à prendre pour éviter le surmenage ; enfin des exercices de respiration et de délassement. Ceux-ci méritent une mention spéciale, car ils comprenaient des mouvements légers qu'on faisait à la fin de la leçon ou bien après chaque exercice violent pour rétablir l'état physiologique de toutes les fonctions vitales que le mouvement avait troublées, en même temps que pour prévenir le surmenage.

Chez les Romains, à partir de la création des armées permanentes, les exercices de gymnastique revêtirent surtout un caractère sportif : lutte, courses, saut, natation et escrime.

La gymnastique offrit, pendant la période du moyen âge, un caractère spécial qu'il suffit de mentionner.

Lors de la renaissance de l'infanterie et de l'institution des troupes permanentes, la gymnastique tomba dans un discrédit que, malgré les protestations de Puységur, de Feuquières, de Maurice de Saxe et de Guibert, les ridicules manies qui prédominèrent trop longtemps ne pouvaient qu'augmenter.

Sous la Révolution et l'Empire, en France du moins, l'étude de l'éducation physique ne put trouver sa place dans la vie des camps et au milieu de combats incessants.

En Suisse, dix ans avant la fin du XVIIIe siècle, l'instituteur Pestalozzi (1746-1827), l'apôtre de l'éducation naturelle, mit en pratique, en 1790, dans son Institut pédagogique d'Yverdun, les exercices physiques. Il avait surtout en vue de fortifier la complexion des élèves, mais sa théorie était fautive ; car.

selon lui, tous les mouvements que le corps peut faire sont bons. L'Institut jouit, pendant un certain temps, d'une grande popularité; puis il déclina par un vice de gestion et le fondateur eut le chagrin de survivre à son œuvre.

En Suède, un ancien officier, Per-Henrik-Ling (1776-1839), se trouva amené, par patriotisme, à chercher le moyen d'arrêter la décadence physique de la race suédoise. Il trouva, à la suite de recherches patientes et d'études variées, une méthode vraiment géniale. Entièrement basée sur les lois anatomiques et physiologiques, sur la connaissance éclairée de la machine humaine, elle lui permit de réaliser une gymnastique rationnelle, éducative : elle impose, en effet, à tous les organes une action bien déterminée et, d'une façon générale, développe toutes les grandes fonctions, fonctions de la vie végétative et fonctions de relation.

Cette méthode a pris corps dès 1805. Qu'elle n'ait pas été complète dès le début, qu'elle ait été constituée, comme on l'a dit, avec les traditions chinoises, françaises, allemandes, peu importe; elle éveille dans l'esprit des idées nettes, précises, et les résultats, les bienfaits qu'elle procure ne sauraient être contestés.

Que cette méthode puisse être, comme toutes les méthodes, perfectionnée, ceci n'est pas douteux; toutefois ce ne saurait être qu'une question de détail, car les principes fondamentaux demeurent inattaquables.

On retrouvera quelques-unes des idées de Ling dans les passages suivants qui sont de lui.

Il a voulu « redonner à la gymnastique la même importance auprès des habitants du Nord, qu'elle avait dans les pays méridionaux à l'époque de Platon, Hippocrate et Galien ».

Pour lui :

« Tant que l'on ne suivra pas la nature, on balancera toujours entre des prescriptions réglementaires contradictoires.

« Vérité, santé et beauté ne font qu'une seule et même chose ; ces trois qualités peuvent être exprimées par un seul mot : l'harmonie...

« Un vrai gymnaste a besoin de *connaissances*, de *sens artistique* et de *moralité*.

« Chaque mouvement est une idée ou une pensée exprimée par le corps. »

Ling eut longtemps à lutter et dut accepter bien des déboires avant de triompher. Il avait contre lui des ministres répondant « qu'il y avait assez de saltimbanques sans devoir en prendre à la charge de l'Etat » ; il ne se rebuta pas.

Professeur de gymnastique et d'escrime à l'Université de Lünd, puis à l'Ecole militaire de Stockholm, il réussit, grâce à l'intervention personnelle du roi, à obtenir, en 1813, les fonds nécessaires pour pouvoir créer, l'année suivante, un Institut, l'*Institut central et royal de gymnastique de Stockholm*, qui est toujours en pleine prospérité.

Pendant que Ling se débattait au milieu de difficultés de toutes sortes, en Prusse, Jahn (Fréd.-Louis. 1778-1852), vulgairement appelé le *père Jahn*, faisant appel à la passion patriotique, s'appliquait à favoriser l'élan de la jeunesse de son pays légitimement soule-

vée contre la domination française. La gymnastique n'étant pour lui qu'un moyen de préparer des soldats, il ne s'adressa qu'à des jeunes gens robustes, bien constitués et non à des enfants; sa devise : « Vive qui peut vivre ! » est suffisamment significative. Sa méthode, qui comportait l'emploi d'agrès de suspension, fut appliquée dans l'établissement de gymnastique fondé par lui à Berlin.

Particularité assez curieuse qu'oublient trop légèrement les Français qui rejettent fièrement la méthode suédoise parce qu'elle est, disent-ils, d'origine étrangère, cette méthode, qu'ils voudront bien reconnaître comme *allemande*, fut introduite en France par le colonel espagnol Amoros (1770-1848). Elle y régna plus ou moins pendant près d'un siècle; elle a été notamment enseignée à l'École militaire de gymnastique de Joinville-le-Pont, tout en subissant quelques modifications, de 1853 à 1903, pendant cinquante ans.

Au lendemain de la guerre de 1870-1871, une véritable renaissance concernant l'éducation physique s'accentua peu à peu, en France principalement, sous forme de jeux et de sports. Provoqué chez nous par un grand Français, Victor Duruy, auquel on doit, en qualité de ministre de l'Instruction publique, l'importante circulaire du 3 février 1869, le rapport du docteur Hillairet n'éclaira pas les esprits, comme il le méritait, sur la valeur réelle de l'éducation physique : ne pas seulement *faire des bacheliers, mais des hommes*.

A la période des bataillons scolaires et du surmenage intellectuel, qui s'étendit de 1871 à 1887, succédèrent : de 1887 à 1890, celle de la *science médicale*

provoquée par l'Académie de médecine (1); de 1890 à 1900, celle de l'*initiative privée*, pendant laquelle on acquit en France la conviction que la méthode de gymnastique éducative appliquée en Suède est excellente; à partir de 1900, la période de l'*éclectisme*. Nous retrouverons bientôt les noms du docteur Philippe Tissié, de M. G. Demenÿ, du lieutenant-colonel Coste et de M. Cazalet.

S'inspirant du colonel Norlander, descendant direct de Ling, le commandant belge Lefébure, interprète tenace et éclairé de la méthode suédoise appliquée dans toute sa pureté, a doté son pays, et tout particulièrement l'armée, d'un enseignement physique conforme aux données de la science contemporaine. Il a pu le faire grâce à l'appui du roi Léopold II et a été bien secondé par M. Cyr van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur des sciences et des lettres.

Venu en France en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, le capitaine commandant Lefébure exposa, au Congrès de l'éducation physique, en ayant recours à des projections, la valeur éducative de la méthode suédoise.

L'année suivante, le ministre de la guerre belge le chargeait, en lui confiant le commandement de l'*Ecole normale de gymnastique et d'escrime militaire* à

(1) Du 8 mars au 9 août 1887, l'Académie de médecine discuta les questions suivantes : *Du surmenage intellectuel et de la sédentarité dans les écoles; du degré d'aptitude militaire des jeunes hommes plus ou moins instruits.* Cette discussion motiva les réformes dues à la circulaire du 7 juillet 1890, signée par le ministre Bourgeois.

Bruxelles, de la réorganiser et d'élaborer une méthode et un règlement nouveaux.

On lui doit deux excellents ouvrages : l'un publié en 1903, sous le titre *L'Éducation physique en Suède*; l'autre en 1905, sa *Méthode de gymnastique éducative*.

Il n'y a pas un seul des visiteurs de l'Ecole de Bruxelles qui ne soit revenu très favorablement impressionné des résultats obtenus, résultats soumis à un loyal contrôle physiologique.

En 1905, s'est ouvert à Bruxelles, grâce à l'initiative privée, un *Institut supérieur d'éducation physique*. Il a organisé des cours du soir destinés à initier, pendant deux années, des instituteurs et des institutrices à la méthode de gymnastique suédoise.

Le 30 juin 1908, un arrêté du roi Léopold II créait un enseignement supérieur de l'éducation physique près la Faculté de médecine de l'Université de Gand, pour la délivrance des grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en éducation physique. Les cours ont commencé dès le mois de janvier 1909.

Revenons maintenant à cette méthode pour l'examiner un peu en détail. Elle consiste à obtenir le développement correct du corps humain au moyen de mouvements raisonnés, c'est-à-dire en rapport avec le rôle de ses principaux organes ; aussi permet-elle de doser le mouvement en quantité, en énergie, de le limiter en durée, bref de le diversifier, ce qui la rend applicable, à des degrés différents, au foyer, à l'école et à la caserne.

Cette méthode est basée sur la combinaison :

1° De cinq *positions fondamentales* prises respective-

ment sur les principaux segments du corps, de façon à permettre aux groupes musculaires que l'on veut faire mouvoir d'entrer en action avec le point d'appui convenable;

2° De *positions*, au nombre de 92, qui en sont *dérivées*;

3° De *mouvements* exécutés méthodiquement en partant de l'une ou de l'autre des positions précédentes et présentant trois phases distinctes : la position initiale ou le départ; l'exécution proprement dite; la position finale.

Elle n'interdit pas l'agrès; elle lui donne seulement la place lui convenant dans la catégorie des applications sportives qui, dirigées en connaissance de cause, peuvent faire du bien.

Intensive et corrective, d'une souplesse étonnante, la gymnastique suédoise réalise l'équilibre préconisé, il y a des siècles, entre les qualités du corps et celles de l'esprit; elle peut être, on ne saurait trop le répéter, athlétique avec le soldat, hygiénique et esthétique avec la femme.

Considérée au point de vue médical, elle permet de corriger certains vices de conformation pouvant amener des affections sérieuses et fournir, pour combattre les suites de certaines maladies, des ressources précieuses et variées. Un certain nombre de médecins et de chirurgiens l'emploient en connaissance de cause, à Paris, et n'ont qu'à s'en louer. Chose singulière, certains auteurs ont prétendu discréditer cette méthode parce qu'elle est médicale. D'autres critiques plus sérieuses ont été faites ; elles seront réfutées en temps opportun.

Consignons ici comme touchante la dernière pensée qu'eut Ling un peu avant de mourir :

« ... La mort met fin à mon activité et toute mon œuvre disparaîtra comme une bulle de savon si Votre Majesté et l'Assemblée nationale ne consentaient à remplir le dernier vœu d'un mourant : laissez l'Institut se développer d'après mes plans. Entre mes centaines d'élèves, il n'y en a que deux, Branting et Georgii, qui soient en état de conduire mes idées à bonne fin, et ces deux hommes sont malheureusement maladifs. S'ils meurent avant d'avoir eu le temps de former de nouveaux professeurs, alors l'Institut périra et son importance réelle disparaîtra. L'Institut doit être soutenu immédiatement, sans cela il sera trop tard... »

La méthode de Ling est actuellement adoptée, en Europe : au nord, par l'Angleterre, le Danemark, la Norvège, l'Allemagne, la Russie; au midi, par le Portugal, la Grèce, la Turquie. Hors de l'Europe, citons le Japon, la Tunisie, les Etats-Unis, la République Argentine et le Chili.

Une pareille extension est une preuve sérieuse de la bonté de la méthode suédoise. Cette méthode aura pourtant mis plus de quatre-vingts ans à arriver en France.

III

Etudions maintenant le mouvement dont un vaillant lutteur, le docteur Ph. Tissié, de Pau, a été l'instigateur en France : sérieusement battue en brèche, la méthode amorosienne a été, grâce à lui, frappée à mort. Plus récemment, joignant ses efforts aux siens, le lieutenant-colonel breveté E. Coste a joué à son tour, dans l'armée, un rôle tout personnel.

Au titre de l'éducation physique, trois écoles existent actuellement en France : l'école amorosienne, l'école suédoise, l'école française ou éclectique.

1° École amorosienne. — Cette école, que l'on dénomme aussi *empirique*, a été fondée par le colonel Amoros, venu d'Espagne en France, vers la fin de l'année 1813, avec le roi Joseph qui avait fait de lui son ministre de l'intérieur. Aimablement accueilli chez nous, soutenu par le maréchal Soult, il en profita pour introduire en France, vers 1819, les exercices gymnastiques qu'il avait déjà expérimentés en Espagne : ses études remontaient à 1792, alors qu'il luttait contre nous ; plus tard, il avait fondé à Madrid un gymnase sur le modèle de celui de Pestalozzi. En réalité, après avoir largement utilisé les travaux du Suisse Clias, il démarqua la gymnastique *allemande* avec agrès de Jahn, et, faisant preuve tout au moins d'habileté, il la décora du nom de « gymnastique française ».

Il fonda, en 1819, à Grenelle, la première école normale de gymnastique à la fois civile et militaire ; elle fonctionna jusqu'en 1837.

Il a publié un grand nombre d'écrits relatifs à la gymnastique, parmi lesquels, en 1830, un *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale* qui, réserve expresse faite sur la méthode elle-même, n'est certes pas l'œuvre du premier venu. On lira encore avec intérêt les pages consacrées à des souvenirs historiques bien choisis dispersés dans les chapitres VI, VII, VIII, X, XIV, XX, XXVIII et XXXI ; le « Sommaire du cours de physiologie gymnastique », professé par le célèbre docteur Camille Broussais, mérite aussi d'être rappelé, tout au moins à titre de curiosité.

Amoros était mort depuis cinq ans (1) lorsque fut créée l'École normale de gymnastique et d'escrime de Joinville-le-Pont, où sa méthode continua à être appliquée.

En somme, Amoros a ouvert la voie à l'*acrobatie* par les exercices de suspension au trapeze, aux anneaux, à la barre fixe, c'est-à-dire à un *sport aérien à poids lourd* ne pouvant convenir qu'à une élite de jeunes gens.

« De suspension et d'effort sur les bras avec soulèvement du corps », cette méthode contribue, ainsi que l'a dit le docteur Ph. Tissié, qui l'a maintes fois victorieusement réfutée, à resserrer la cage thora-

---

(1) Sur son tombeau, au cimetière de Montparnasse, on lit :

AMOROS, FONDATEUR DE LA GYMNASTIQUE EN FRANCE
MORT EN REGRETTANT DE N'AVOIR PU FAIRE PLUS POUR ELLE
A CAUSE DES OBSTACLES QU'ON LUI A SUSCITÉS.

cique et à violenter le diaphragme « en immobilisant les côtes pour le point d'appui fixe à prendre sur les bras ».

En désaccord complet avec les bases scientifiques posées au début de ce travail, cette méthode est donc à écarter. L'auteur de ces lignes n'hésite pas à se prononcer nettement contre elle après l'avoir suivie, par ordre, de 1855 à 1899 et, plus particulièrement, à partir de 1885 comme chef de corps et commandant de brigade; il est, on peut le croire, désintéressé et ne s'est rendu que dans ces dernières années à l'évidence, après avoir posément et minutieusement étudié les travaux de ses partisans et ceux du docteur Ph. Tissié.

2° École suédoise. — Ling se proposa, nous l'avons indiqué, de demander à la gymnastique, judicieusement comprise, le moyen de combattre l'affaiblissement progressif de la race suédoise sous la double influence de la tuberculose et de l'alcoolisme.

Le secret de l'adoption relativement rapide et de la diffusion grandissante de sa méthode est simplement que, à l'encontre de la précédente, elle remplit pleinement les conditions scientifiques fondamentales exigées.

Ling eut, avant de mourir, la joie de constater que, malgré le peu de temps écoulé depuis l'application de sa méthode — vingt-six ans à peine — ses efforts généreux et persévérants commençaient à porter leurs fruits. Aujourd'hui, malgré certaines dénégations à l'appui desquelles on n'a pas donné des preuves suffisantes, la démonstration est com-

plète. Voici ce que dit à ce sujet le docteur Ph. Tissié (1) :

« La durée de la vie en Suède a augmenté de neuf ans au cours du XIXe siècle. Elle était de 41 ans de 1816 à 1848 et de 50 ans de 1881 à 1891.

« La mortalité est tombée, de la période de 1816-1840 à celle de 1891-1892, de 22,26 à 16,27 p. 1.000 dans les campagnes et de 34,44 à 18,05 dans les villes.

« Les chiffres suivants prouvent que la gymnastique respiratoire est un des meilleurs agents hygiéniques utilisés en Suède dans la lutte contre la tuberculose pulmonaire. Les décès par cette cause étaient, en 1751, de 24 p. 100 ; en 1774, de 17 p. 100 ; en 1829, de 32 p. 100 ; en 1830, de 28 p. 100. Pour la période de dix ans, de 1761 à 1770, ils étaient de 20 p. 100 ; de 1821 à 1830, de 27 p. 100. A partir de 1830 et surtout dans la seconde moitié du XIXe siècle, la gymnastique de Ling est méthodiquement appliquée dans les écoles : de 1891 à 1900, les décès par tuberculose ont été, par an, de 2,99 à 2,50 p. 100 dans les villes de plus de 50.000 habitants et de 2,49 à 2 p. 100 dans celles d'un chiffre inférieur.

« La taille n'a pas augmenté de moins de 0m,031 en cinquante-quatre ans, de 1841 à 1895 ; elle était, en 1841, de 1m,670 et, en 1895, de 1m,701.

« Le nombre des conscrits impropres au service a naturellement diminué. Dans les six périodes décennales de 1831-1840 à 1881-1890, ainsi que pour les

---

(1) *Hygiène sociale. Le témoignage des faits en matière d'éducation physique.* Pau, 1906. — *Pour la France ! Pour la race !...* (*La France militaire* du 14 juin 1909).

années 1891-1895, la série des chiffres est de 35,7 ; 36,4 ; 35,7 ; 27,8 ; 23,6 ; 20,2 et 21,7 p. 100. »

Vainement on s'est efforcé de contester ces chiffres qui attestent clairement la rénovation de la race suédoise. Une simple réflexion surgit à l'esprit : quel intérêt les Suédois pourraient-ils bien avoir à se tromper eux-mêmes en jetant de la poudre aux yeux des autres nations?

Examinons maintenant — sans citer leurs auteurs qui se reconnaîtront bien — les principales objections formulées contre la méthode suédoise, dont on n'a pas hésité, en prenant un désir pour la réalité, à proclamer la faillite.

Bonne pour un pays du Nord, elle ne saurait convenir à un pays tempéré ou chaud : il suffit, pour être fixé sur la valeur de cette objection. de se reporter à la liste des pays qui ont adopté la méthode; en second lieu, on n'a, pour être convaincu du contraire, qu'à consulter les observations recueillies en France sous différentes latitudes, à Joinville, à Pau, à Sarlat, à Angoulême, etc. Partout, en prenant les précautions nécessaires, les bienfaits de la méthode sont réalisables.

Ainsi que l'a dit le docteur Ph. Tissié, « la race ne fait rien à l'affaire, car, au-dessus de la race, il y a les lois de la Nature. C'est pourquoi la valeur de l'enseignement de la gymnastique en Suède tient plus à la valeur des maîtres qu'à celle de la méthode, qui est excellente ».

Elle diffère, a-t-on dit, suivant qu'elle doit être enseignée à un adulte ou à un enfant. Tout se borne, ainsi que l'a démontré le lieutenant-colonel E. Coste,

« à une question de mesure, de tact, de dosage, de précautions particulières à prendre »; il a ajouté « qu'à l'exclusion de *certaines applications*, spéciales à l'enseignement militaire, les exercices physiques bons pour l'enfant étaient — dans leur forme et leur principe d'exécution — identiques à ceux de l'adulte et du soldat ».

On a dit que la méthode n'est point amusante, qu'elle est même « rasante ». Il en est ainsi, en effet — comme pour tant d'autres exercices — toutes les fois que l'instructeur qui donne la leçon est un indifférent, manquant d'entrain, de feu sacré, un sceptique, un ignorant, ou un néophyte qui n'a pu se débarrasser des errements antérieurs (1).

On lui a reproché de ne pouvoir être employée que par un seul élève qui accapare un maître. Cette objection est en désaccord manifeste avec l'enseignement suédois, puisque, contrairement à la gymnastique amorosienne, la méthode de Ling a, au contraire, *substitué l'enseignement collectif à l'enseignement individuel.*

Nous ne nous arrêterons pas à l'objection prétendue patriotique de l'origine étrangère. La Vérité n'a point de patrie et bien naïf serait celui qui refuserait de se servir de tel procédé parce que son pays ne l'a point découvert. C'est en employant des procédés perdus par nous, mais dégagés par eux des

---

(1) On lit dans le *Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires*, publié cette année même, sous le couvert du ministère de l'Instruction publique : « ... Le bénéfice que les élèves retirent de la leçon dépend beaucoup plus de la valeur pédagogique du maître que de la multiplicité et de la complexité des agrès... » (Considérations générales, p. 11.)

campagnes et des écrits de Napoléon Ier, que les Allemands nous ont battus en 1870-1871. Qu'on se rappelle, d'ailleurs, la persistance de l'engouement français pour la méthode *allemande* de Jahn-Amoros. Le chauvinisme n'a que faire dans une pareille question.

Les « Témoignages vécus », composant l'annexe du dernier ouvrage, *L'Œuvre de Joinville* (1), du lieutenant-colonel E. Coste, forment un faisceau remarquable de preuves dont l'importance ne saurait être niée. Les chiffres relatifs au tour de poitrine (capacité respiratoire), à l'augmentation de certains muscles (bras, mollet), à la diminution de la ceinture abdominale, ont été fournis par des officiers, dont quelques-uns très appréciés de moi (2), des médecins et des instituteurs dont les témoignages loyaux concordent.

D'autre part, le lieutenant-colonel E. Coste insiste sur les avantages que cette méthode présente pour la formation du soldat. Voici ce dont il fut témoin en Suède, lors de sa visite à l'École d'élèves officiers de Carlsberg :

« Nous vîmes là tous les élèves de l'École, au nombre de 140 environ, exécuter, pendant une heure, au commandement de leur capitaine-instructeur, *la leçon de gymnastique à la fois la plus pratique* — au point de vue militaire — *et la plus complète, physiquement parlant*, que l'on puisse imaginer : exercices

---

(1) Coste (lieutenant-colonel), *L'Œuvre de Joinville*, 1909, p. 141 à 191.

(2) Un d'eux surtout, le capitaine Santini, du 111e régiment d'infanterie, que j'ai pu apprécier pendant plus de cinq ans.

susceptibles de régulariser l'attitude, de développer en force et en beauté; marches, courses et sauts d'obstacles les plus divers. escalades avec armes, toutes les manifestations d'énergie, d'endurance, d'adresse et d'audace que le soldat peut avoir à produire en campagne; tout cela se déroula sans interruption, sous nos yeux, dans le kaléidoscope vivant constitué par ces jeunes gens, sveltes, souples, adroits, entraînés, vraiment vigoureux et sains de corps et d'esprit (1). »

La gymnastique de Ling a pour défenseurs principaux, en France, le docteur Ph. Tissié et le lieutenant-colonel E. Coste, qui, tous deux, ont rendu des services signalés au pays pour le triomphe de la bonne cause.

Né le 18 octobre 1852, fils d'un instituteur de village, le docteur Philippe Tissié s'est fait lui-même, au prix d'un rude labeur et, grâce à une volonté inflexible, à une ténacité peu commune, est parvenu à triompher dans la lutte pour la vie.

Orphelin de père et de mère à l'âge de quatorze ans, dénué de ressources, il ne put commencer le latin qu'à l'âge de vingt-cinq ans ; huit ans plus tard, il était reçu docteur en médecine avec une thèse couronnée.

Savant médecin, doublé d'un pédagogue judicieux et d'un sociologue ardent, M. Ph. Tissié est un apôtre véritable qui, depuis vingt et un ans, lutte par la plume et par la parole — avec un désintéressement

---

(1) *L'Education physique en France*, page 86, et *L'Œuvre de Joinville*, page 107.

bien rare qui devrait rendre plus modérés à son endroit certains de ses détracteurs — pour le triomphe de ce qu'il croit fermement être la vérité.

Indépendant, loyal, il n'a jamais spéculé sur l'ignorance de la foule ; à des attaques injustes, parfois violentes, il n'a répondu qu'en multipliant à satiété ses démonstrations et en opposant des faits : *Pour l'Armée, pour la Race ; — Pour la Race par l'Armée : — Pour la Race par la Raison : — Pour la France ! Pour la Race !*

Depuis de longues années, la base de son argumentation est celle-ci : « Nous réprouvons la gymnastique d'Amoros, parce qu'elle rétrécit la superficie du champ pulmonaire ; nous adoptons la gymnastique de Ling, parce qu'elle l'élargit et parce que la vie est une oxydation. Cet élargissement la favorise physiologiquement (1). » .

Sur tous les tons, il a répété : « Savoir aérer les poumons, c'est savoir augmenter son capital de vie. »

Elle est de lui cette proposition formulée d'une façon à la fois succincte et précise : « *On marche avec ses muscles, on court avec ses poumons, on galope avec son cœur, on résiste avec son estomac, on arrive avec son cerveau.* »

Le docteur Ph. Tissié a beaucoup écrit (2) ; quelques-unes de ses œuvres sont absolument remarquables pour cette bonne raison qu'elles ont d'abord

---

(1) *Hygiène sociale. Le témoignage des faits en matière d'éducation physique*, p. 14.

(2) Ses brochures ou mémoires sont au nombre de 32.

été vécues par un homme au sens éminemment pratique, à la fois médecin, professeur, directeur et inspecteur.

En 1888, au lendemain des vœux *théoriques* émis, le 9 août 1887, par l'Académie de médecine, il fondait la *Ligue girondine de l'éducation physique*, depuis subventionnée par l'État et par le département de la Gironde. Elle lui a fourni les moyens de lutter pratiquement contre l'empirisme, contre l'erreur, et de préconiser une meilleure hygiène prophylactique, d'après une méthode comprenant : 1° la gymnastique rationnelle qui sert de base à tout entraînement physique, normal, scolaire et militaire ; 2° les jeux et les sports, d'après les principes de la méthode anglaise ; 3° la psycho-dynamie, d'après les principes de neuro-physiologie et de neuro-psychologie découlant des travaux les plus récents et les plus importants.

Cette Ligue a permis d'assurer l'éducation physique de toute la jeunesse primaire et secondaire de l'Académie de Bordeaux.

Le 23 mai dernier, elle est devenue la *Ligue française de l'éducation physique* avec cette devise : « *Pour la patrie, par le foyer, par l'école, par la caserne.* »

Depuis dix-neuf ans, le docteur Ph. Tissié a transformé en tribune sa *Revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale* : il suit avec soin le mouvement concernant l'éducation physique et, lorsqu'il le croit nécessaire, il remet les choses au point avec modé-

ration, mais d'une façon ferme et même, au besoin, avec l'énergie qu'inspire une conviction mûrie.

De 1889 à 1903, les *Lendits* girondins régionaux, dont il prit l'initiative, lui ont procuré un actif et puissant moyen de propagande : fondés dans l'Académie de Bordeaux, avec l'autorisation et avec le concours de l'Université qui ne se démentit pas pendant quatorze ans, ils ont été supprimés tout à coup sans qu'on ait donné des raisons sérieuses; on ne saurait admettre, en effet, que cette suppression ait été prononcée parce que les Lendits n'existaient que dans la région girondine : la raison vraie, que l'on s'est naturellement bien gardé de donner, est que les maîtres se voyaient avec regret retenus tous les ans, pendant les vacances de la Pentecôte, alors que, partout ailleurs, ils eussent été libres.

La contre-partie de cette opposition intéressée est que la suppression provoqua les protestations des anciens lendistes, officiers, négociants, docteurs en médecine, et d'un grand nombre de pères de famille ; il est regrettable que ces réclamations n'aient pas abouti jusqu'à ce jour.

Si nous insistons autant sur les Lendits, c'est qu'ils servaient à l'expansion des idées justes en éducation physique, c'est qu'ils stimulaient le zèle des maîtres contraints ainsi à s'intéresser davantage qu'ils ne le font à la santé physique de leurs élèves, c'est qu'ils agissaient sur l'opinion publique et, tout particulièrement, sur la mentalité des familles favorablement disposées à accepter des dépenses dont elles comprenaient l'utilité.

Par les caravanes scolaires qui entraient dans le

programme, les Lendits faisaient naître des leçons de choses géographiques. Enfin, grâce au groupement annuel des maîtres, des élèves, des familles et des amis de l'École, ils procuraient une joie scolaire très appréciable dans ce temps où on vante à tout propos la solidarité. Les Lendits sont donc à rétablir dans l'Académie de Bordeaux et à étendre aux autres académies universitaires, lorsque l'unité de méthode d'éducation physique régnera au même degré dans le territoire de leur circonscription.

Le docteur Tissié ne pouvait, après avoir poursuivi ses études en Suède, en Norvège, en Belgique, se désintéresser de la femme. Dès 1898, en effet, au cours de son premier voyage en Suède, il avait été à même de constater que « des associations de femmes, ouvrières, commises, petites bourgeoises de tout âge (j'en ai vu, dit-il, aux cheveux grisonnants) viennent fortifier leur corps et en entretenir la souplesse, à l'Institut central de gymnastique de Stockholm, d'après la méthode rationnelle d'entraînement physique de Ling ».

En 1902, un Comité de dames fut donc fondé, à son instigation, dans le but de favoriser le développement physique de l'enfant (fille) par la gymnastique, le jeu en plein air : à la fois morale et patriotique, cette Société lutte contre l'anémie et la tuberculose.

Depuis six ans, le docteur Ph. Tissié professe, deux fois par semaine, à titre gracieux, un cours d'éducation physique devant les élèves de l'École normale des institutrices des Basses-Pyrénées de

Pau : les résultats obtenus ont frappé tous les visiteurs.

Ses élèves essaiment l'idée physique suédoise. Plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui professeurs de gymnastique dans les lycées, collèges, cours secondaires et écoles normales de jeunes filles à Clermont-Ferrand, à Saint-Etienne, à Pamiers, à Carcassonne, à Angoulême, à Nancy, à Béziers, à Lodève, à Perpignan, à Bordeaux, à Paris, etc.

Des examens très sérieux sont imposés à ces jeunes filles sur les questions de la gymnastique féminine. Une des questions posées aux examens du mois de juin dernier est, par exemple, celle-ci :

1° Rôle du psoas iliaque dans la circulation périodique féminine ; dire les raisons anatomiques et physiologiques de son action sur la fonction des organes féminins ;

2° Exécuter les mouvements de gymnastique qui contribuent à régulariser la circulation périodique féminine au moyen du psoas iliaque ;

3° Etablir, dans une leçon donnée, la progression de l'effort à produire dans l'exécution du mouvement en *courbe raidie* : *a*) par des exercices de plancher ; *b*) par des exercices à l'espalier ; *c*) par des exercices à la poutre (bomme suédois).

Pour la dix-neuvième fois cette année, le docteur Ph. Tissié inspectera, sous le rapport de l'éducation physique, les lycées et collèges de l'Académie de Bordeaux ; il continuera à exercer une action directrice salutaire sur les écoles primaires des *deux sexes* du département des Basses-Pyrénées et de la ville de Bordeaux.

Des efforts aussi patriotiques et persévérants méritaient d'être récompensés par le succès. Lors de l'enquête extra-parlementaire sur l'enseignement, et d'après les statistiques sportives, le Sud-Ouest de la France a été classé en tête de liste de l'éducation physique. Le département des Basses-Pyrénées est, en effet, le premier et le seul des départements français qui possède un enseignement physique rationnel s'adressant aux élèves de l'enseignement primaire des deux sexes.

Tout récemment, en septembre, les conseils généraux des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et de l'Ariège ont voté à l'unanimité des vœux pour l'organisation de l'éducation physique dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

Il était naturel que le docteur Ph. Tissié protestât, avant l'année 1905, contre la direction erronée donnée à l'enseignement de Joinville : il ne s'en est pas fait faute et a rompu force lances, jusqu'à ce que la nomination du lieutenant-colonel E. Coste à la tête de cette école lui ait donné pleine satisfaction.

Se plaçant au même point de vue, il a adjuré l'*Union des sociétés de gymnastique de France* de se rallier à la méthode suédoise, de façon à réaliser, dans l'intérêt général, l'unité de doctrine.

Citons pour mémoire les nombreuses conférences que le docteur Tissié a faites à l'étranger où il a été invité à exposer ses idées : en Suisse, en Belgique, à Anvers, à Bruxelles et à Mons. En 1905, il a été appelé en Espagne par la municipalité de Bilbao pour y fonder les cours scolaires d'éducation physique des deux sexes.

On a le droit de ne point partager les idées du docteur Ph. Tissié ; on n'a pas celui d'organiser la conspiration du silence — comme l'ont fait certains auteurs — sur les travaux à caractère éminemment scientifique d'un praticien auquel toute une région de la France doit une rénovation complète de l'enseignement de l'éducation physique.

Né le 2 février 1862, le lieutenant-colonel breveté E. Coste a dirigé, en qualité de chef de bataillon, pendant deux ans, de mars 1905 à avril 1907, l'École normale militaire de gymnastique et d'escrime de Joinville-le-Pont.

Précédemment, il s'était fait un nom comme escrimeur et avait publié, en dehors de deux *Historiques* de régiments : en 1900, *Fleurets rompus* ; en 1903, *L'Officier dans la nation*.

Antérieurement à son arrivée, l'École de Joinville avait certes compté plusieurs directeurs distingués, mais on n'y avait suivi que la méthode amorosienne. Elle avait formé un grand nombre de gymnastes plus ou moins habiles ; toutefois, dépourvus du savoir scientifique nécessaire, ils n'étaient pas à même de faire à leur tour de bons *instructeurs*.

Le commandant E. Coste arrivait à l'École avec des idées saines sur ce que doit être l'éducation physique. Cette conviction, il avait été la puiser et la confirmer à Pau, chez le docteur Ph. Tissié, à Bruxelles, auprès du commandant Lefébure, cet interprète tenace et éclairé de la méthode suédoise suivie au Danemark et en Suède. Enfin, il avait complété, pendant plus d'un mois, à Lünd et à Stockholm,

auprès du colonel Nordlander et de M. Törngren, son initiation théorique et pratique.

Armé solidement pour la lutte contre l'erreur puissante et dominatrice, persuadé que la méthode de Ling répond pleinement aux besoins de la science, aux besoins de l'individu comme à ceux de la race, à notre tempérament, à nos goûts actuels de Français ; convaincu de la nécessité de donner une orientation pédagogique entièrement nouvelle à nos maîtres et moniteurs, dans les écoles, dans l'armée, dans le pays, malgré toutes les difficultés qui se dressèrent aussitôt autour de lui, il se mit résolument à l'œuvre.

Son entrée en matière ne prêta point à l'ambiguïté : « ... Il ne s'agit plus seulement de faire du mouvement, de l'exercice, voire même de la *virtuosité* (1), mais *de l'éducation*. Rien ne doit plus être enseigné chez nous *qui ne soit motivé par une raison physiologique,* qui ne procède rigoureusement de la *méthode scientifique*. N'exagérons rien cependant. Ceci n'a pas besoin de tuer cela... »

En un mot, il dota l'École d'un enseignement rationnel d'après les principes de la méthode suédoise. La méthode une fois imposée, il s'agissait de trouver le moyen de former des maîtres capables de la répandre et de l'enseigner dans toutes les écoles de France.

---

(1) Les éclectiques rédacteurs du *Manuel* de 1869 mentionné ci-dessous se sont appropriés cette recommandation en disant : « Tout enseignement visant à faire des *virtuoses* avec les jeunes gens les mieux doués doit être proscrit, car il ne saurait être donné qu'au détriment des faibles qui ont le plus besoin de se développer. » (Considérations générales, p. 12.)

Dès 1829, en vertu d'un ordre de cabinet, nul ne pouvait obtenir au Danemark un diplôme d'instituteur ou de maître d'école, s'il ne prouvait qu'il s'était livré personnellement à l'étude de l'art gymnique.

Le commandant E. Coste, qui ne s'est nullement prétendu l'inventeur de ce procédé (1) déjà employé en Suède, entra dans la même voie par la publication, en 1906, de son ouvrage, *L'Instituteur et l'Officier dans la nation armée*. Il put alors obtenir du ministre de la guerre (2), qu'il sut convertir à ses idées, une mesure importante et décisive : à l'avenir, on profiterait du passage des instituteurs sous les drapeaux pour les envoyer faire un stage d'instruction gymnastique à Joinville. Cette importante décision assurait pour l'avenir une organisation régulière inappréciable.

Le 7 juillet 1907, la fête annuelle de l'École normale démontra brillamment qu'un fait nouveau venait de se passer dans la vie physique de la nation : le peloton des instituteurs, qui ne comptait que sept semaines d'entraînement, manœuvra, en effet, ainsi que l'ex-directeur en a porté lui-même témoignage, « avec une précision, une énergie, une discipline admirables », qui soulevèrent d'enthousiastes applaudissements. Le double procès fut ainsi gagné devant une dizaine de mille de personnes.

Quelques mois après son départ de Joinville, le lieu-

(1) Voir : *L'Instituteur et l'Officier*, p. 35 ; *L'Éducation physique*, p. 191.

(2) Le discours prononcé, le 19 mai 1907, par le général Picquart, au banquet de l'*Union des sociétés de gymnastique de France*, ne laisse aucun doute à ce sujet : nécessité d'une seule méthode d'enseignement dont les caractères sont ceux de la méthode suédoise.

tenant-colonel E. Coste publiait, en qualité de chef de la section technique de l'infanterie au ministère de la guerre, un ouvrage excellent, comme fond et comme forme, sous le titre : *L'Éducation physique en France. Ce qu'elle est; ce qu'elle devrait être.*

Inspiré par une conviction ardente, par une foi profonde, écrit avec une justesse de vues, une vigueur d'argumentation et une autorité indiscutables, très modéré de ton d'ailleurs quand les personnes sont en jeu, cet ouvrage constitue vraiment un programme complet, pratique, dont la lecture s'impose à tous les Français éclairés que préoccupe l'avenir de la race française.

Relatons seulement quelques affirmations qui ont été déjà formulées :

Supériorité de la méthode suédoise si propre à assurer l'éducation physique de l'enfant, de la femme, de l'homme, du soldat ;

La plupart des exercices de cette méthode ont pour principe d'exécution *la loi du plus grand effort utile* ;

Sa *leçon* s'appuie sur des principes rigoureux d'anatomie et de physiologie : 1° exercices préparatoires ; 2° exercices fondamentaux ; 3° exercices dérivatifs ; 4° exercices respiratoires ;

Il ne suffit pas d'avoir une bonne méthode, il est indispensable de posséder des maîtres pour l'enseigner.

Consacrée à la *Doctrine*, la deuxième partie de l'ouvrage répond victorieusement aux adversaires de Ling en traitant de la gymnastique de développement et d'application. Elle trace un programme aux sociétés de

gymnastique et étudie la gymnastique dans la Grèce antique.

Enfin on trouvera, dans la troisième et dernière partie, des *Conclusions* à méditer relatives aux jeux, aux sports, au règlement du 22 octobre 1902, au recrutement des maîtres, à l'extension de l'enseignement et au rôle de l'officier.

Cet exposé démontre que, quand on s'occupe de l'éducation physique et de la préparation militaire, on n'a pas plus le droit de passer sous silence les travaux théoriques et pratiques du lieutenant-colonel E. Coste que ceux du docteur Ph. Tissié.

3° École dite éclectique. — L'éclectisme en philosophie consiste, on le sait, à réunir les vérités éparses dans les différents systèmes. Victor Cousin, après avoir donné ce nom à la doctrine qu'il proclama en succédant à Royer-Collard, gagna d'abord une grande partie des intelligences d'élite ; finalement, il ne parvint à satisfaire ni les esprits scientifiques, ni les âmes religieuses. Appliqué à l'éducation physique, l'éclectisme ne pouvait qu'aboutir à une sorte de compromis pseudo-scientifique, à « un hybride appelé à disparaître — ainsi que le dit le docteur Ph. Tissié — comme tous les hybrides ». La recherche de la vérité ne saurait être éclectique et ce n'est pas en cherchant à souder des erreurs à des vérités que l'on peut obtenir quelque chose de solide. C'est ainsi que, pour avoir voulu faire accepter par les sociétés de gymnastique françaises récalcitrantes les principes de la méthode de Ling, on est arrivé, de la meilleure volonté du monde, à une adultération de cette méthode.

C'est ainsi que M. G. Demeny (1), savant dont les titres scientifiques sont incontestables et incontestés, a lui-même caractérisé de la sorte ses efforts vers un objectif précis :

« Depuis trente ans, j'ai essayé d'éclairer l'éducation physique au moyen des connaissances de la physiologie moderne... Le Cercle de gymnastique rationnelle fondé en 1880, la station physiologique édifiée avec Marey (2) en 1882, le cours municipal d'éducation physique créé en 1890, la chaire de physiologie appliquée et le laboratoire d'expériences inaugurés à l'École de Joinville en 1902, le cours supérieur d'éducation physique ouvert en 1903 par le ministre de l'instruction publique ont été la manifestation de cette pensée dominante de ma vie... »

Auteur de nombreux ouvrages dont plusieurs sont relatifs à l'éducation physique, M. G. Demenÿ est également l'inventeur d'ingénieux appareils et instruments de laboratoire. Son bagage scientifique est donc considérable, et l'appui que n'a cessé de lui prêter, depuis de nombreuses années, la ville de Paris est amplement justifié.

Chargé, en 1890, avec le docteur Lagrange, d'une mission en Suède, M. G. Demenÿ en revint, comme son compagnon, plein d'admiration pour l'œuvre de Ling. La brochure qu'il publia, en 1892, sous le titre

---

(1) La dénomination d' « éclectisme » a été employée par M. G. Demenÿ lui-même dans la préface de l'ouvrage intitulé *L'Education physique raisonnée* qu'a publié M. Georges Hébert, directeur de l'École de Lorient.

(2) M. G. Demenÿ a été le préparateur du professeur Marey, l'initiateur de la méthode graphique en physiologie.

L'Éducation physique en Suède (1), est un panégyrique complet de la méthode suédoise.

En 1900, il participa, avec les docteurs Lagrange et Tissié, à l'occasion de l'Exposition universelle, à l'organisation d'un Congrès international d'éducation physique, qui consacra la supériorité de l'enseignement physique suédois.

En 1903, l'admiration de M. G. Demenÿ durait encore lorsqu'il consentit à rédiger la préface de l'ouvrage *L'Education physique en Suède* par le major Lefébure. On en jugera par les extraits textuels suivants :

« ... A la lecture de cet ouvrage, *l'on s'étonnera que le système de Ling ait donné lieu* à tant de polémiques violentes, *alors qu'il est l'expression du simple bon sens.* Lorsqu'on s'élève à un point de vue général, on ne peut s'expliquer les disputes d'écoles que par les intérêts vulgaires qu'elles froissent...

» *Ling part de principes vrais et, dans l'application, les moyens sont toujours adaptés au but poursuivi.*

» Son système, tel qu'il est actuellement enseigné en Suède, peut présenter des minuties dans les détails d'application, par suite de l'intransigeance de quelques-uns de ses successeurs; *on ne lui enlèvera pas sa qualité fondamentale, d'avoir le premier et le mieux posé le problème de l'éducation physique et de l'avoir en grande partie résolu.*

» *Ce qui existe en Suède est admirable* et témoigne de la sagesse et de la volonté d'un peuple fort, supérieur

---

(1) Ce travail ne figure pas sur la liste des ouvrages « du même auteur » donnée en tête de l'ouvrage *Evolution de l'éducation physique, L'Ecole française*, récemment publié (1909) et dont nous parlons plus loin.

à nous sous le rapport de la discipline *et de la conception de l'éducation physique.*

» *Ling a spécialement visé le milieu scolaire, d'où le souci constant de la méthode*; mais il ne faut pas oublier que l'écolier suédois complète son éducation physique par des jeux et des sports nationaux. Aussi, la gymnastique classique suédoise, *parfaite au point de vue du développement et de la rectification du corps, ne saurait être accusée* d'être trop exclusivement esthétique et de n'avoir qu'un effet hygiénique insuffisant.

» Le système suédois est *remarquable sous le rapport* de la simplicité des exercices, de leur gradation, de leur classement ; *il remplit justement des lacunes graves de nos systèmes d'éducation. Il faut donc en prendre les principes, ils ont pour base la physiologie humaine elle-même ;* mais il n'est nullement nécessaire d'en suivre toujours les applications à la lettre.

» Quand on assiste à nos réunions gymnastiques, l'on constate que, *sous un ordre apparent,* c'est la confusion qui est l'état normal ; tandis que l'on trouve au contraire en Suède la sincérité, la confiance et le calme *que donnent la satisfaction du bon sens et l'expérience de la vérité...*

» *Le système suédois constitue un travail tout fait.* En accepter les exercices en donnant à ceux-ci un nom nouveau, cela importe peu, on en bénéficie toujours ; mais, sous le nom de gymnastique suédoise, enseigner des à peu près informes est chose malhonnête, parce que l'on trompe ceux que l'on devrait éclairer...

» La méthode suédoise *a toute la précision de la science;* elle pourra sans doute se perfectionner encore dans les détails, se tenir d'accord avec les pro-

grès futurs, *mais les principes et le plan en resteront immuables et mériteront la reconnaissance des peuples...*

» Le livre de M. le commandant Lefébure a précisément l'avantage d'*être inspiré par le souffle de Ling.*

» *Puisse cet ouvrage,* dans l'intérêt général, *éclairer* ceux qui sincèrement désirent le progrès, et *détruire les préjugés de ceux qui se font encore aveuglément les défenseurs de l'erreur.*

» Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite. »

En 1900, M. G. Demenÿ s'était prononcé catégoriquement, devant le congrès international de gymnastique, contre la gymnastique militaire française, à laquelle il reprocha d'être empirique, athlétique, acrobatique : le docteur Ph. Tissié ne l'a pas traitée plus sévèrement.

En 1902, il avait été décoré de l'ordre de l'Étoile polaire par le roi de Suède.

La même année, il avait publié un ouvrage intitulé *Les bases scientifiques de l'éducation physique,* auquel le docteur Ph. Tissié n'a pas marchandé son approbation : il l'a, en effet, déclaré excellent, non seulement parce que c'est une étude spéculative, mais aussi parce que son auteur associe aux idées philosophiques les plus élevées les conseils les plus pratiques ; aussi l'a-t-il recommandé aux personnes chargées de l'enseignement.

Nommé, cette même année, par le ministre de la guerre, professeur de physiologie appliquée à l'École de Joinville — emploi qu'il conserva jusqu'au 3 septembre 1907 — M. Demenÿ avait été chargé de collaborer à la rédaction d'un règlement destiné à remplacer le Manuel de 1893.

Le *Règlement de gymnastique du 22 octobre* 1902, amplification du *Guide du maître* (1) de M. Demenÿ (1895), a été, en partie, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même (2) son œuvre ; or, « tout y est ou veut être suédois (3) ».

Certes, cette date est, dit le docteur Ph. Tissié, « une date importante, la plus importante même jusqu'à ce jour dans l'histoire de l'éducation physique en France ».

Le nouveau règlement fut tout d'abord accueilli avec faveur : il modifiait un état de choses ancien d'un siècle ; il tranchait dans le vif en supprimant les agrès de suspension ; il changeait l'enseignement individuel en enseignement collectif ; il introduisait dans l'armée les jeux et les sports si propres à entraîner le soldat tout en l'intéressant ; enfin, il exigeait des officiers qu'ils pratiquassent personnellement la gymnastique. En somme, ce règlement orientait l'enseignement de l'éducation physique dans une voie scientifique.

Mais son application ne tarda point à rendre apparents les points faibles : il s'agissait, en effet, d'une œuvre éclectique, hybride. C'est ce que s'appliqua à démontrer, en 1904, le docteur Ph. Tissié dans sa brochure *Le nouveau règlement sur l'instruction de la gymnastique*, suite naturelle de *Cent ans d'erreur*. Il fut dès lors évident que ce règlement aurait une durée éphémère.

Reproduisons ici l'opinion récemment formulée par un des anciens directeurs de l'École de Joinville, le général Bonnal :

« Lorsque le général André eut appris que la science,

---

(1) Les figures notamment sont identiques dans les deux ouvrages.
(2) *Revue scientifique* du 23 septembre 1905.
(3) Coste (lieutenant-colonel), *L'Œuvre de Joinville*, p. 59.

par l'organe de M. Demenÿ (1), s'était prononcée pour la destruction radicale de la gymnastique empirique, acrobatique, athlétique, alors en usage dans l'armée, il écrivit à ce savant pour lui offrir le poste de professeur de physiologie appliquée à l'École de Joinville.

» Celui-ci ayant accepté, on le chargea d'établir un règlement sur la gymnastique militaire, en collaboration avec trois officiers, dont le commandant de l'École de Joinville. En fait, M. Demenÿ *rédigea le texte du nouveau règlement d'après ses idées personnelles*, et il est facile de s'en convaincre quand on connaît son style.

» Mais, *qui dit savant, dit homme de laboratoire, étranger aux choses de l'armée*, n'en connaissant ni l'esprit, ni les ressorts, et peu capable d'édifier une œuvre pédagogique pour des soldats soumis à des chefs subalternes dont les connaissances physiologiques ne pourront jamais dépasser un faible niveau... (2) »

La publication de la réfutation du docteur Ph. Tissié brouilla complètement celui-ci avec M. G. Demenÿ qui, dès lors, cessa, au bout d'une dizaine d'années, d'être l'admirateur de la méthode suédoise.

L'année suivante, en mai, il l'attaquait, dans le Congrès international physique tenu à Bruxelles et, au cours d'une discussion serrée avec le commandant Lefébure, formulait contre elle un certain nombre de griefs dont voici les principaux :

1° Méthode empirique n'ayant pu, à l'origine, être

---

(1) Demeny. Congrès de 1900 dont il a été question.

(2) *La Crise de la gymnastique militaire* (le *Gaulois* du 12 février 1908).

contrôlée par la physiologie qui commençait alors seulement à prendre corps comme science, d'où principes vagues ;

2° Formule surtout esthétique, spéciale, incomplète surtout au point de vue militaire ;

3° Les extensions dorsales, dites courbes raidies, ne sont pas justifiées ;

4° La gymnastique suédoise développe la poitrine, mais ce développement n'est qu'un élément de la résistance à la fatigue.

On s'est déjà reporté par la pensée au panégyrique de janvier 1903. On pourra consulter ce qu'a écrit sur ces griefs le lieutenant-colonel E. Coste (1).

Le docteur Ph. Tissié revint à la charge en 1905 et établit scientifiquement, comme il en a l'habitude, dans son *Précis de gymnastique rationnelle de développement de plain-pied et à mains libres*, un remarquable parallèle entre l' « erreur française » et la « vérité suédoise ». Les points principaux sur lesquels porte son argumentation sont les suivants :

Ignorance de la valeur réelle des positions fondamentales ;

La valeur des points d'appui n'est que soupçonnée ;

L'importance des exercices intéressant les muscles du tronc, des bras et des jambes a été reconnue, mais on ne leur accorde qu'une valeur très insuffisante (28,92 p. 100 contre 68,88 p. 100 du règlement suédois) ;

La suppression de tous les mouvements collectifs d'ensemble ;

---

(1) Coste, *L'Education physique en France*, pp. 100 et suiv.

Les commandements sont, en général, trop longs ; 123 figures seulement sur 347 sont consacrées à des manœuvres utiles.

On se rendit bientôt compte qu'il était urgent de mettre un terme aux divergences notables que présentaient entre eux les procédés d'éducation physique usités dans l'armée, dans l'Université et dans les sociétés de gymnastique.

Le 22 décembre 1904, un décret du président de la République, faisant suite à un vote de la Chambre des députés, avait institué, sur la proposition du ministre de la guerre, une commission chargée d'unifier les bases de l'enseignement de la gymnastique. *Rattachée au ministre de la guerre*, cette commission devait comprendre neuf membres :

Un général président ;

Deux membres désignés par le ministre de la guerre;

Deux membres désignés par le ministre de l'instruction publique;

Quatre délégués de l'Union des sociétés de gymnastique.

Le docteur Lachaud, député de la Corrèze, fut désigné comme rapporteur.

Cette commission, qui siégea en 1905 et 1906, devait arrêter un plan général d'éducation physique destiné à lui servir « ensuite de base commune pour l'établissement des manuels de l'instruction publique et des sociétés de gymnastique ». Elle a publié un rapport puis un *Manuel* qui n'a paru qu'en juin 1909.

En février 1908, les *sociétés de gymnastique* ont été pourvues d'un règlement dont M. Charles Cazalet,

président de l'*Union des sociétés de gymnastique de France*, surveilla la rédaction.

Toutefois l'unité de doctrine, si indispensable cependant, sur laquelle on avait le droit de compter, était loin d'être réalisée ; qu'on en juge.

D'une part, on lit dans les conclusions formulées par la commission mixte : « La commission *n'a pas cherché à faire des innovations de principe, ni à apporter une méthode universelle*, définitive et *immuable*, sachant que *toute méthode évolue et suit les progrès de la science*. Elles s'est attachée *simplement à dégager les principes qui lui paraissent*, dans l'état actuel de la science physiologique, devoir former la base d'une éducation physique, méthodique et rationnelle. »

La main du rédacteur se reconnaîtra aisément. Et cependant le corps humain est à la fois immuable et suffisamment connu aujourd'hui anatomiquement et physiologiquement : qu'attend-on de bien nouveau ?

D'autre part, le président de l'*Union* affichait le plus complet éclectisme. Il déclarait refuser de s'inféoder à aucune école particulariste et croyait suffisant d'additionner... toutes les bonnes volontés pour arriver à faire des hommes, afin que l'armée en fasse à son tour rapidement des soldats ayant le respect des lois dela République,. l'amour de la patrie et le culte du drapeau tricolore. N'insistons pas.

Le décret présidentiel du 19 février 1908 avait, sur ces entrefaites, en ordonnant la préparation militaire des jeunes gens avant leur appel, sanctionné l'heureux essai fait avec succès à l'École de Joinville de donner aux instituteurs le savoir nécessaire pour enseigner la gymnastique.

Ses prescriptions principales sont à reproduire :

1. « La réduction de la durée du service militaire impose l'obligation d'organiser la préparation des jeunes gens au service militaire avant leur appel sous les drapeaux » ;

2. Cette préparation aura lieu de dix-sept à vingt ans et sera obtenue par l'enseignement de la gymnastique dans les établissements scolaires et dans les sociétés d'éducation physique ;

3. Afin de mettre les instituteurs en état de remplir « leur devoir de préparation de la jeunesse au service militaire », on profitera de leur séjour sous les drapeaux pour « leur faire accomplir un stage d'instruction à l'École normale de gymnastique et d'escrime ».

La commission interministérielle avait insisté sur la nécessité de remédier par une bonne méthode d'éducation physique à l'affaiblissement, à la dégénérescence manifeste de la race française ; elle avait émis l'espoir que l'on obtiendrait, par une augmentation générale de la force de résistance, une diminution de la morbidité et de la mortalité dans l'armée, etc.

Elle avait même demandé que l'éducation physique soit « pratiquée dans les écoles dès l'âge de quatre ans ».

On n'est pas descendu aussi bas dans le *Manuel des sociétés de gymnastique* où l'on envisage surtout quatre catégories d'élèves : *pupilles*, douze à seize ans ; *cadets*, de seize ans à l'entrée au régiment ; *adultes*, de la sortie du régiment à trente ou trente-cinq ans ; *vétérans*, gymnastes plus âgés. Voilà certes un beau programme qui, appliqué avec une méthode réelle-

ment rationnelle, ne saurait manquer, le temps aidant, de procurer de beaux résultats.

Le 5 juin 1908, le gouvernement déposa sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi ayant pour but de rendre obligatoire en France la préparation militaire de la jeunesse. En attendant que ce projet fût discuté, le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, H. Chéron, publia, le 7 novembre suivant, une *instruction relative à l'organisation et au fonctionnement des sociétés de préparation et de perfectionnement militaires et à la délivrance du brevet d'aptitude militaire.*

Les cinq premiers chapitres portent les titres suivants qui renseignent suffisamment sur leur contenu :

1. Préparation et perfectionnement militaires ; 2. Sociétés ; 3. Fonctionnement des S. A. G. ; 4. Avantages accordés aux S. A. G. ; 5. Récompenses accordées.

Le sixième et dernier chapitre est consacré au brevet d'aptitude militaire dont l'obtention comporte les avantages ci-après : engagements spéciaux dits de « devancement d'appel »; choix du corps; nomination au grade de caporal ou brigadier; affectation à des emplois spéciaux.

Cette instruction était exécutoire à partir du 1er janvier 1909.

Enfin, le 12 novembre 1908, le ministre de la guerre signait une *circulaire relative à l'utilisation à faire dans les corps de troupes d'infanterie des officiers sortant de l'École normale de gymnastique et d'escrime.* Il y enjoignait de charger ces officiers « de l'instruction des officiers de peloton et des sous-officiers non passés » par l'École de Joinville; il prescrivait que les conférences à faire aux officiers et aux sous-officiers porte-

raient sur la doctrine de l'éducation physique, la méthode, l'hygiène de l'exercice, l'entraînement, et qu'il y avait obligation de leur donner « des notions très simples sur le corps humain et la valeur des différents exercices ». Enfin, il annonçait qu'un « nouveau règlement d'éducation physique » était en préparation, mais qu'il y avait nécessité d'appliquer sans délai les règles qui précèdent et qui avaient « été perdues de vue » (1).

(1) « L'instruction ministérielle du 7 novembre 1908, en traçant un programme précis pour l'obtention du brevet militaire, *a définitivement orienté les efforts de tous*, candidats et sociétés, *vers l'éducation physique rationnelle, telle qu'elle est appliquée à présent dans l'armée.* Quand ce programme comportera (à chaque jour suffit sa peine!) une leçon de gymnastique d'une durée de quarante minutes, la partie sera définitivement gagnée... » Coste (lieutenant-colonel E.), *L'Œuvre de Joinville*, p. 122.

IV

Au moment où l'année 1908 prit fin, l'anarchie régnait au sein des sociétés faisant de la préparation militaire :

L'*Union des sociétés de gymnastique de France* suivait la méthode éclectique ;

L'*Union des sociétés françaises de sports athlétiques* n'avait emprunté à la méthode suédoise que la pratique des jeux et des sports ;

L'*Union des sociétés de préparation militaire* se rapprochait franchement de la méthode suédoise ;

L'*École de Joinville* seule, grâce au général Picquart, suivait intégralement cette méthode.

On avait cependant pu espérer que « l'apaisement, l'union féconde » ne tarderaient point à « s'opérer peu à peu autour de la doctrine de Joinville, interprétée à cette heure, aux quatre coins du pays, par des officiers et sous-officiers qui ne demandent qu'à se dévouer à la tâche grandiose de l'éducation nationale (1) ».

Cet espoir ne s'est malheureusement pas réalisé et une polémique qui dure depuis le commencement de l'année courante semble devoir tout remettre en question. Il serait cependant temps de faire pour la France, dont les intérêts sacrés sont en jeu, ce qui a si bien réussi en Suède et en Belgique pour ne citer que deux

(1) Coste (lieutenant-colonel E.), *L'Œuvre de Joinville*, p. 115.

exemples probants, c'est-à-dire d'imposer l'accord aux trois ministères intéressés.

Le grand philosophe Spencer écrivait, il y a cinquante ans, que « la première condition du succès dans ce monde, c'est d'être un « bon animal » et la première condition de la prospérité nationale, c'est que la nation soit formée de bons animaux ».

Cette double condition n'est pas encore remplie en France, et une comparaison avec les grands pays voisins ne peut être que douloureuse, tant la différence est à notre désavantage.

On le sait, sans que le doute soit possible, d'année en année :

Le chiffre des naissances diminue et celui des décès augmente ;

Notre recrutement est en décroissance lamentable comme quantité et comme qualité ;

Par suite de la diminution de la résistance physique, la morbidité et la mortalité augmentent progressivement dans l'armée à l'*intérieur*.

Examinons, en nous appuyant sur des chiffres, chacune de ces assertions :

Depuis 1890, six fois le nombre des décès a dépassé chez nous celui des naissances ;

L'accroissement relatif de la population, qui, de 1901 à 1905, était en moyenne de 18 pour 10.000 habitants, s'est abaissé à 7 en 1906 et, en 1907, à 5 p. 10.000.

Durant l'année dernière, cet accroissement est remonté à 12, mais il a été en Italie de 106, en Autriche de 112, en Angleterre de 113, en Allemagne de 142 ;

On a calculé que, si l'avenir ne modifie pas cette

marche inquiétante, il y aura, dans quatre-vingts ans, 30 millions de Français contre 100 millions d'Allemands et 200 millions de Russes.

En ce qui concerne le recrutement de l'armée, reproduisons l'échelle ascendante des réformes prononcées, de 1895 à 1905, pour 1.000 inscrits présentés à la commission de revision.

Le chiffre des *réformés* a été de 29,3 en 1905. Il s'est élevé : en 1901, à 13,1 ; en 1902, à 39,8 ; en 1903, à 52,7 ; en 1904, à 48,1.

Celui des *ajournés* a été, en 1895, de 68.445 pour 337.109 hommes présentés ; en 1903, de 86.801 pour 324.263 hommes présentés.

En 1904, les 23.205 exemptions prononcées ont eu pour causes principales : maladies de poitrine, 3.222 cas ; maladies de la vision, 2.867 cas ; hernie, 1.574 cas ; crétinisme, 1.320 cas ; maladies de l'ouïe, 936 cas ; épilepsie, 576 cas ; folie, 250 cas.

On reçoit actuellement à l'École de Saint-Cyr des élèves officiers d'une taille de $1^{m},54$ et ne pesant que 41 kilos.

Il suffira ici de rappeler que les causes les plus importantes de l'affaiblissement quantitatif et qualitatif de la race française sont au nombre de quatre : les fraudes dans l'accomplissement des fonctions génitales et les avortements provoqués qui, de plus en plus fréquents, agissent dans le même sens ; la tuberculose, qui nous enlève par an environ 100.000 existences ; l'alcoolisme, qui, faisant le lit de la tuberculose, est le grand pourvoyeur des asiles d'aliénés dont le nombre va grandissant ; la syphilis.

On espère, avec raison, réussir à atténuer les effets de la deuxième et de la troisième cause en recourant à l'éducation physique. Le désaccord n'existe que sur le choix du programme à imposer dans les écoles et les œuvres post-scolaires.

Lorsque, dans une nation, des symptômes de décadence physique et morale vont grandissant d'une façon inquiétante, le devoir élémentaire, impérieux des gouvernants est d'y remédier, le plus promptement possible, par des moyens appropriés.

Or, il est prouvé que l'éducation physique n'existe aujourd'hui qu'exceptionnellement dans l'enseignement primaire et qu'elle est presque délaissée dans l'enseignement secondaire. Ce double résultat a été cependant obtenu — nous l'avons vu — d'une façon complète dans le Sud-Ouest de la France, grâce au zèle infatigable et à la persévérance du docteur Ph. Tissié.

Le moment de prendre une décision ferme est donc venu, surtout si on tient compte de la nécessité d'assurer, le plus complètement possible, la préparation militaire.

Au commencement d'août 1909, la situation de la question de l'enseignement de l'éducation physique est la suivante.

Ainsi que nous l'avons exposé, trois écoles sont en présence :

1° *L'école empirique*, celle de la gymnastique aux agrès, défendue par le docteur Lachaud, député, membre de la Commission de l'armée, et par M. Charles Cazalet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France ;

2° L'*école suédoise*, défendue par le docteur Tissié, le lieutenant-colonel E. Coste, chef de la section technique de l'infanterie au ministère de la guerre, l'École normale militaire de Joinville ; le dernier ministre de la guerre paraissait lui accorder la préférence ;

3° L'*école éclectique*, qui s'intitule française, ayant à sa tête M. Demenÿ, directeur du cours supérieur d'éducation du ministère de l'instruction publique, professeur du cours d'éducation physique de la ville de Paris, qui a commencé en 1905 à combattre la méthode suédoise qu'il avait louée pendant les dix ou onze années précédentes ; elle est soutenue par le ministère de l'instruction publique.

Depuis le commencement de l'année, trois ouvrages importants et un *Manuel* ont été successivement publiés dans l'ordre suivant :

1° *L'Œuvre de Joinville*, par le lieutenant-colonel E. Coste, œuvre à laquelle il est naturel de rattacher les articles que le docteur Ph. Tissié a publiés dans la *Dépêche de Toulouse* du 17 janvier 1909 et, de janvier jusqu'à ces derniers jours, dans la *France militaire* ;

2° *Evolution de l'éducation physique. L'Ecole française*, par M. G. Demenÿ ;

3° *Pour la Race. Notre soldat, sa caserne*, par le docteur Lachaud, qui a également publié des articles dans la *France militaire* ;

4° *Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires*, paru en juin 1909, sous le patronage du ministère de l'instruction publique, et « établi conformément aux

décisions de la commission interministérielle (1) instituée par décret du président de la République du 22 décembre 1904 ».

Avant d'analyser ces ouvrages, indiquons le rôle joué par deux des trois Cours ou Unions dont les noms ont été déjà prononcés.

L'*Union des sociétés de gymnastique de France* a pour président M. Charles Cazalet, dont il est strictement juste de reconnaître les excellentes intentions, le dévouement et l'activité féconde. Depuis 1873, cette *Union* a multiplié des efforts méritoires, en appliquant, jusqu'en 1903, la méthode amorosienne pour fortifier la jeunesse. Elle a groupé la majeure partie des *Sociétés de gymnastique* au nombre de 1.100 environ comptant 200.000 adhérents dont 50.000 au-dessus de seize ans.

Sur la demande de M. Charles Cazalet, le ministre de l'instruction publique créa, en 1903, un *Cours supérieur d'éducation physique* dont la direction fut confiée à M. G. Demenÿ, avec lequel collabore le docteur Jean Philippe. L'*Union* obtint l'excellente mesure d'un diplôme supérieur de professeur de gymnastique qui fut institué par décret du 30 décembre 1907 et formellement imposé à partir du 1er janvier 1909.

L'*Union* a demandé, la première, l'*unification* des méthodes d'enseignement de la gymnastique, pour l'écolier, pour le gymnaste et pour le soldat.

M. Charles Cazalet s'est défendu, dans la préface du *Manuel des Sociétés de gymnastique*, dont il a déjà été

(1) Parmi les membres de cette commission on lit les noms du commandant Coste, de M. Charles Cazalet, du docteur Lachaud, du lieutenant-colonel Dérué et de M. G. Demenÿ.

question, d'avoir songé à inféoder l'*Union* à aucune école : « Elle n'a jamais voulu, dit-il, et elle ne voudra jamais enserrer son action dans les limites infranchissables, si larges soient-elles, d'une méthode ou d'un système. »

En réalité, son *Union* fait actuellement de la gymnastique éclectique, puisqu'elle n'est ni la vieille gymnastique aux agrès, ni la méthode suédoise pure, et qu'elle se réclame des deux méthodes. Néanmoins M. Charles Cazalet parle de « la bonne et saine gymnastique *française* » (1).

Le 1er janvier 1909, est entrée en vigueur l'instruction ministérielle du 7 novembre 1908, dont il a été précédemment question, relative à la préparation militaire.

L'*Union des sociétés de préparation militaire*, qui dispose de 616 fédérations et a pour président M. Adolphe Chéron, fonctionne depuis plus de vingt ans. Elle a participé, le 17 juin dernier, au 22e concours national annuel tenu à Paris. La plus grande partie du discours très catégorique prononcé en cette solennité par M. Adolphe Chéron mérite d'être reproduite :

« ... Par définition, la Société de préparation militaire est, après l'école et avant l'armée, le *second foyer où se forme le citoyen*. Dans ce foyer, l'adolescent vient acquérir la santé et la bonne humeur. De son libre consentement, il y pratique la discipline. La moralité

---

(1) « Quant à l'*Union*, je le répète bien haut, dit M. Cazalet, elle n'a jamais failli à son devoir, elle restera toujours fidèle à son programme : contribuer à donner à notre armée nationale des jeunes gens rendus robustes et courageux par la pratique raisonnée de la bonne et saine gymnastique française. » (*La France militaire* du 23 juin 1909.)

est la règle. Le devoir est la loi. Cultiver les qualités morales de cet adolescent est le soin dominant de son instructeur.

« Sur le domaine de l'éducation physique, l'Union assiste impassible aux querelles des méthodes. Elle se défend de rien inventer. *Elle demande au règlement employé dans l'armée de donner à ses jeunes gens,* au cours des années qui précèdent l'incorporation, le développement normal qui leur est nécessaire.

« Indépendamment *de la valeur popre de la méthode acceptée,* la préparation ainsi comprise a le mérite de s'adapter exactement au but poursuivi.

« D'ailleurs l'Union a d'autres raisons de rester fidèle à cette méthode...

« *Les gradés formés par l'École normale de Joinville-le-Pont sont les maîtres de notre enseignement.*

« L'Ecole de gymnastique qui, des officiers et des sous-officiers de l'armée, fait les instructeurs biologistes nécessaires *à la conduite et au meilleur rendement de la machine humaine,* l'École de Joinville, où nous espérons *voir bientôt passer chaque année le contingent total des instituteurs appelés sous les drapeaux, est aussi le centre du perfectionnement de nos propres instructeurs.*

« En rappelant la démonstration qui vient d'être faite par nos membres des sections de la Seine, je puis dire que *nous sommes vraiment à l'avant-garde des protagonistes de la culture physique.* Cette démonstration *est celle de la leçon de gymnastique du règlement de demain.*

« *Je salue ce règlement.* Mon salut est à la fois l'expression de notre gratitude *pour les pionniers de la mé-*

thode et de nos souhaits pour que cette méthode devienne, *entre les mains de nos maîtres civils et militaires,* un moyen d'action bienfaisante, féconde, *digne couronnement de l'Œuvre de Joinville.* »

Occupons-nous maintenant, sans nous astreindre à suivre leur ordre de publication, des quatre ouvrages dont nous avons donné les titres.

Le plus récent ouvrage du lieutenant-colonel breveté E. Coste, *L'Œuvre de Joinville,* a été motivé par le dépôt, sur le bureau de la Chambre, du projet de loi Lachaud (1), de la commission de l'armée, relatif à la préparation militaire. Les grandes lignes de ce projet sont les suivantes :

1° Création de cinq écoles militaires régionales ;

2° Transformation du cours d'éducation *civil* actuel (G. Demenÿ, docteur Philippe) en Institut national *civil* de gymnastique.

Pour la Race. Notre Soldat, sa Caserne, par le docteur Lachaud. — Le docteur Lachaud a longuement développé ces deux propositions, en les motivant, dans son Rapport et dans le chapitre Ier de la première partie de son ouvrage, *Pour la Race,* chapitre intitulé *Notre soldat* et le seul dont nous ayons à nous occuper ici. Toutefois, il convient d'ajouter que le reste de l'ouvrage — consacré d'abord à la *Caserne* et aux *Services médicaux militaires français,* puis aux *Casernements à l'étranger* — fait suite à une importante mission d'études en Hollande, en Belgique, en Angleterre, et qu'il est couronné sous le titre d'*Effort indispensable,* par de sérieuses conclusions pratiques :

---

(1) Voir *La France militaire* des 18 février et 9 mars 1909.

l'ouvrage est, en somme, d'un haut intérêt et mérite de forcer l'attention de nos législateurs et du gouvernement.

Avant d'étudier le programme de l'éducation physique qu'il serait avantageux d'imposer dans les écoles et les œuvres post-scolaires placées les unes sous la dépendance du ministre du commerce, les autres sous celle du ministre de l'intérieur, le docteur Lachaud démontre par des chiffres (1) :

1° Que l'éducation physique est presque délaissée dans l'enseignement secondaire ;

2° Qu'elle n'existe vraiment pas dans l'enseignement primaire (garçons, filles) ;

3° Que la France est dénuée au point de vue des éducateurs physiques et qu'il est urgent de remédier le plus rapidement possible à ce fâcheux état de choses.

Adversaire décidé de la méthode suédoise, il formule contre elle les griefs suivants :

Elle n'a pu s'implanter en France que par suite de la facilité avec laquelle on s'y engoue pour les nouveautés ;

Elle n'a rien inventé de nouveau, « pas plus pour l'armée que pour nos sociétés ; elle ne peut et ne doit procurer aucun des avantages que l'on a réclamés d'elle » ;

« Le seul résultat obtenu par la suédoise a été de rendre nos troupiers très aptes à la simulation » ;

Elle ne s'appuie pas, en réalité, sur la physiologie contemporaine ;

Il se peut qu'elle convienne aux peuples du Nord ;

(1) *Pour la Race*, pp. 39 et suiv.

elle ne saurait être adoptée qu'au prix de modifications sérieuses dans les régions du Centre et du Midi de l'Europe ;

Elle n'est faite ni pour le caractère ni pour le tempérament du soldat français ;

Elle conduirait à « une véritable rupture de notre équilibre physique par l'importance exagérée qu'elle donne au mouvement respiratoire et aux attitudes où l'on bombe la poitrine ;

« Les mouvements suédois « rasent » carrément le troupier » qui, par suite, « ne s'adonne pas de tout cœur à l'enseignement nouveau » ce qui, d'ailleurs, est « préférable », puisque la gymnastique suédoise « serait funeste à la bonne harmonie de leur forme qu'elle transformerait au grand préjudice de la sécurité du pays et de la force de notre armée (1) » ;

Elle « fut d'abord une gymnastique de malade et ensuite une gymnastique scolaire, avant de devenir une gymnastique militaire » ;

« En résumé, la suédoise *a fait faillite* au point de vue des avantages que l'on nous proposait pour l'armée » (2) ; donc, « qu'on nous donne bien vite une méthode vraiment française pour entraîner nos soldats de l'avenir » (3).

Cette longue énumération est amplement légitimée par l'autorité scientifique et par la situation législative du docteur Lachaud : toutefois, nous croyons avoir déjà suffisamment examiné la plupart des objections qui la composent pour qu'il soit utile d'y revenir.

---

(1) *Pour la Race*, p. 81.
(2) *Id.*, p. 85.
(3) *Id.*, p. 86.

L'auteur a raison de dire que, pour raisonner sérieusement sur la matière, il est indispensable de connaître l'anatomie et la physiologie. Cette double condition, renforcée par une pratique incessante que n'entravent pas les devoirs de député, est, il semble, assez bien remplie par le docteur Ph. Tissié, dont cependant son confrère ne cite ni les travaux ni les importants résultats qui réfutent un certain nombre des objections formulées.

Revenons aux propositions du projet de loi considérées au point de vue de leur application.

Les écoles régionales, au nombre de quatre ou cinq, recevraient, en deux séries annuelles d'une durée de six mois, par exemple, chacune, les instituteurs qu'aurait acceptés le conseil de revision et en feraient des moniteurs dont, en fin de cours, les meilleurs iraient perfectionner leur éducation à l'École normale de Joinville.

Pour le docteur Lachaud, « envoyer chaque année les instituteurs à Joinville, c'est diminuer la valeur de notre grande académie d'éducation physique militaire » (1), qui « a été instituée pour obtenir le perfectionnement des éducateurs et non pour donner l'instruction à ceux que l'on veut former » (2).

Une simple objection vient à l'esprit : ce double inconvénient disparaîtra dès que l'École de Joinville aura été transformée en Institut national ; quant aux difficultés matérielles, rien ne serait plus facile que d'y pourvoir.

---

(1) *Pour la Race*, p. 53.
(2) *L'Œuvre de Joinville*, p. 11.

L'Œuvre de Joinville, par le lieutenant-colonel E. Coste. — Ému d'un projet qui, malgré la modération avec laquelle il est présenté, n'aboutirait rien moins, s'il était adopté, qu'à maintenir la dualité de méthode entre les ministères de l'intérieur et de l'instruction publique d'une part et celui de la guerre de l'autre, en faisant échec à l'enseignement rationnel donné, depuis 1905, à l'École de Joinville, le lieutenant-colonel E. Coste était autorisé à protester.

Son plaidoyer très solide, puisqu'il s'appuie sur des travaux antérieurs et sur une pratique sérieuse, se distingue par une modération qui augmente la force de l'argumentation ; nous le regardons comme pleinement convaincant.

« Il faut, dit-il, que tous ceux qui auront charge de former les éducateurs physiques de la jeunesse, se trouvent en parfait accord sur tous les points du programme, *soient étroitement liés entre eux par l'unité de doctrine autant que par le sentiment commun du devoir patriotique et moral qui leur incombe.* Il n'en serait malheureusement pas ainsi, si la création des écoles régionales et de l'École normale supérieure se trouvait réalisée selon les vues exposées par M. le docteur Lachaud (1). »

On ne doit pas perdre de vue que la commission instituée par décret du 22 décembre 1904 fut logiquement rattachée au ministère de la guerre.

(1) Le passage suivant du rapport du docteur Lachaud est très catégorique : « L'enseignement de l'École normale supérieure doit s'inspirer de celui que donne le cours supérieur des Sociétés de gymnastique... Il importe surtout qu'il ne soit pas la pâle imitation de méthodes étrangères, qui... »

Le lieutenant-colonel E. Coste n'est nullement opposé à l'idée d'écoles militaires régionales de gymnastique ; il estime seulement que son exécution présente serait prématurée. Ce n'est point au moment où l'on s'efforce de réaliser l'unité de doctrine qu'il serait prudent de créer plusieurs centres d'enseignement d'éducation physique. Plus tard, au fur et à mesure qu'on disposera d'un personnel instruit d'une façon uniforme, on créera prudemment, une à une, les écoles régionales demandées par le docteur Lachaud.

Quant à la transformation du cours d'éducation *civil* actuel en un Institut national *civil* de gymnastique, elle est inadmissible pour les raisons qui ont été déjà données.

On enseigne, en effet, dans ce cours, dit le lieutenant-colonel E. Coste, « l'*à peu près* suédois, une sorte de copie lointaine, grossière, inefficace de la méthode de Ling, obscurcie encore par de vagues concessions de mots à la gymnastique allemande, concessions grâce auxquelles cet *à peu près*, accepté par l'Union des Sociétés de gymnastique, patronné par M. Lachaud, aspire à devenir, en ce pays de lumière et de raison, l'enseignement officiel national » (1) !

Si donc, comme cela peut paraître utile, on crée un Institut national, il sera à la fois rationnel et — ce qui n'est point à dédaigner — économique de l'obtenir, en transformant simplement l'École normale de Joinville ; c'est à elle, à elle seule, qu'il est juste de confier le soin de continuer l'œuvre entamée en 1905.

---

(1) *L'Œuvre de Joinville*, p. 41.

L'œuvre de Joinville s'est, en effet, dégagée victorieusement ; il n'y a donc point à hésiter entre une doctrine qui multiplie chaque jour ses preuves et un enseignement hybride dont le talent du professeur Demenÿ maintient seul l'équilibre artificiel.

De nouveau, appelons l'attention sur l'importance de l'*annexe* à l'*Œuvre de Joinville :* les « témoignages vécus » si variés qui la composent prouvent surabondamment que la doctrine adoptée par l'École de Joinville et propagée dans l'armée n'a pas fait faillite.

Aussi le lieutenant-colonel E. Coste a-t-il le droit d'écrire : « ... L'œuvre de Joinville a consisté à corriger ces erreurs, à combler ces lacunes, à donner la vie à cette gymnastique de malades, en lui infusant le sang de sa véritable origine. Elle a substitué la précision victorieuse de la science aux tâtonnements, aux contradictions de cet *à peu près* suédois qui, dans son impuissance à nous délivrer de l'*empirisme* du passé, noue, aujourd'hui, avec lui, une audacieuse alliance. Elle a fait une construction harmonieuse et sûre de cette mosaïque de matériaux pris un peu partout, rassemblés à la hâte, en la forme sommaire d'un abri ouvert à tous les vents !... (1) »

Évolution de l'éducation physique. L'École française, par M. G. Demenÿ. — Devançant de très peu le *Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires* publié sous la simple rubrique de « Ministère de l'Instruction publique », cet ouvrage en est comme le préambule, la justification scientifique. L'un est

(1) *L'Œuvre de Joinville*, p. 134.

dépendant de l'autre; mais le second, qui est purement pratique, se prête mieux à un examen détaillé auquel nous nous livrerons dans les limites restreintes que comporte cette étude.

Le nouvel ouvrage de M. G. Demenÿ mérite une attention sérieuse : en dehors de son caractère scientifique, qui rend bon nombre de passages, de parties même, très recommandables, et de l'intérêt justifié que soulève le nom de l'auteur, c'est le manifeste d'un chef d'école.

Toutefois, dès le début, nous avons le regret de contester l'épithète de « française » : elle n'est pas justifiée et ne saurait, quoi qu'on ait prétendu, résister à une simple observation.

Le colonel Amoros l'a déjà employée pour une méthode qui, à n'en pas douter, était de provenance allemande : nous l'avons dit, le procédé était habile dans un pays comme le nôtre où certains mots sont irrésistibles; l'étiquette fit accepter, pendant de trop longues années, le contenu.

De même, du moment où elle est *éclectique*, l'école de M. G. Demenÿ ne saurait être dénommée *française*; elle est, en effet, un mélange obtenu en fusionnant des mouvements empruntés en majorité à Amoros et à Ling : l'épithète d'éclectique est vraie, puisqu'elle caractérise un procédé; celle de française doit être écartée, quelque séduisante qu'elle soit et quelque espoir à longue portée qu'ait fondé sur ce prestige son parrain.

L'évolution de l'éducation physique a traversé, pour M. G. Demenÿ, trois phases : une *phase empirique*; une *phase de tâtonnements*; une *phase positive*

et expérimentale. Chacune d'elles fait l'objet d'un chapitre.

Le dernier est le plus digne d'attention, parce qu'il est, en général, purement scientifique, sinon nouveau. On lira donc avec intérêt et profit les pages relatives au « contrôle des résultats obtenus » à l'aide de mensurations et d'épreuves permettant d'établir la valeur physique de l'être humain : valeur *somatique;* valeur *physiologique*; valeur *mécanique.*

Des considérations judicieuses, de bons ou d'excellents conseils se trouvent dans les pages intitulées : « Classification physiologique des exercices »; — « Bases de la pédagogie dans une méthode positive d'éducation physique »: — « Règles pratiques pour réaliser un enseignement »: — « La leçon de gymnastique ».

Voilà pour la phase *positive.* La restriction faite plus haut « en général » se rapporte à cette incidente :

« ... Dire par exemple qu'en développant mécaniquement le poumon on augmentera de ce seul fait la résistance à la fatigue est une *absurdité* si on n'augmente pas en même temps l'énergie morale en touchant au moi, à la volonté qui commande tout... (1) » Qui a prétendu le contraire et pourquoi n'avoir pas remplacé cet *on* par un nom ?

La fin du volume est consacrée à la méthode expérimentale : elle est à lire avec le plus grand soin, parce qu'elle présente un groupement de faits et de procédés déjà connus, pour la plupart, grâce aux

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 162.

travaux de Marey et de M. Demeny lui-même ; l'attention sera surtout plus ou moins retenue par les différentes *notes* relatives à la *station droite,* à la *courbure lombaire,* à l'*effort,* à la *fatigue du muscle dans les efforts statiques,* au *saut,* etc.

Tout ce chapitre, le troisième, est applicable, sans qu'il soit nécessaire d'insister, aux différentes méthodes d'éducation physique ; sa lecture peut donc être utile à plus d'un : le langage de la science, lorsqu'il est pur de toute personnalité accusée ou même sous-entendue, ne saurait manquer de captiver.

Cette qualité fait parfois défaut — on a le regret de le constater — dans les deux chapitres précédents. En outre, tout lecteur impartial se trouvera d'autant plus gêné par le souvenir de la chaude profession de foi de janvier 1903, à l'endroit de la méthode suédoise, que son signataire — qui était alors dans toute la force de son talent — n'a pas réussi, en 1909 (1), à justifier suffisamment une aussi flagrante contradiction (2) ; forcément, la valeur de son œuvre nouvelle se trouve, de ce fait, infirmée.

M. Demeny est parti de cette idée qu' « on nous ressasse à *satiété* le nom de Ling », mais qu'on « ignore les noms de ses devanciers, qu'on oublie les

---

(1) M. G. Demeny affirme (p. 125) que le commandant Lefébure a supprimé « plusieurs passages » de sa *Préface*. Or, de son côté, le commandant affirme de la façon la plus formelle (lettre en date du 15 août 1909) qu'il a reproduit *intégralement* « le texte *manuscrit* de M. Demeny, ainsi que ses dernières corrections manuscrites sur les placards ayant servi au texte rédult définitif » *qu'il a encore en sa possession.*

(2) *Evolution physique*, p. 120 à 124.

efforts qui ont été faits chez nous et les travaux remarquables qui ont préparé le terrain à la *véritable éducation physique, scientifique et française* (1) » ... Il a donc consacré le premier chapitre de son ouvrage à un « rappel de l'héritage des prédécesseurs » qu'il appelle des *précurseurs.* En vérité, ils sont trop nombreux pour que tous méritent ce titre qui ne saurait être employé banalement : le lecteur qui aura la curiosité légitime de les compter n'en trouvera pas moins de 173, dont beaucoup seraient étonnés de se voir classés dans cette catégorie.

L'influence de quelques-uns des auteurs cités est admissible ; il est non moins certain que, sans le génie de Ling, qui mit de l'ordre où, jusqu'à lui, il n'y avait que du désordre en gymnastique, tous leurs travaux seraient restés lettre morte, quoique M. Demeny ait cru pouvoir écrire ceci : « Ling avait espéré réaliser un système scientifique en dehors de l'art, il n'entrevit qu'une partie du problème, mais il n'était pas suffisamment préparé pour en donner la solution. Ses travaux littéraires sont seuls publiés et il mourut sans avoir pu mettre sur pied sa doctrine. Ce qu'on appelle système de Ling n'est pas son œuvre, mais celle de ses disciples... (2) »

Comme la bonne foi de M. G. Demeny ne saurait être suspectée un seul instant, il est évident qu'il ignore — puisqu'il ne le dit pas — que Ling a laissé une œuvre écrite qui lui est bien personnelle, œuvre publiée en 1893. Ceci demande explication.

---

(1) *Evolution physique*, p. 8.
(2) *Evolution de l'éducation physique*, p. 17.

Ling a *dessiné lui-même tous les mouvements de sa gymnastique* en 720 figures. Dessinées un peu grossièrement, parfois naïvement, elles possèdent cependant une valeur physiologique très grande parce qu'elles représentent les attitudes et les mouvements de sa méthode : en effet, lorsqu'on place l'exécutant dans la tenue du mouvement indiqué, le mouvement détermine automatiquement une action physiologique sur une ou plusieurs des grandes fonctions vitales de l'économie, dont la première est la respiration.

Non, Ling n'a pas laissé de livre sur sa méthode; mais, si l'on admet que, en gymnastique, la meilleure écriture est le dessin, et le meilleur livre un album, il a fixé, avec une grande précision, la méthode que son enseignement oral contribua, sans relâche jusqu'à sa mort, à mettre en valeur. La lettre que, sur le point de mourir, il adressa à son roi, est bien celle d'un chef d'école.

Ses disciples ont publié cet enseignement; usant de leur droit strict, ils ont pu fixer certains points ou les développer, mais ils nous ont transmis fidèlement les principes mêmes (1).

L'album qui contient toutes ces figures a été publié à Stockholm, en 1893, grâce à la générosité d'une malade reconnaissante, une Américaine, sous le titre : *En Samling Gymnastika Stallningar och rörelseformer utgifven af Kungl Gymnastika Centralinsti-*

(1) C'est ainsi que Liedbeck et Georgii achevèrent et publièrent après sa mort son *Traité sur les principes généraux de la gymnastique* (Upsal, 1834-1840).

tutet i Stockholm, Stockholm, 1893, Kungl. Boktryckeriet P. A. Norstedt et Söner.

Du format grand in-quarto, ce monument ne comprend pas moins de 120 planches dont chacune reproduit, en moyenne, 6 figures.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer incidemment — répondant ainsi à une objection sérieuse qui a été reproduite ici — que si la physiologie et le mécanisme des mouvements n'avaient pas encore réalisé, du vivant de Ling, les progrès qui ont fait la gloire de la seconde moitié du XIXe siècle, l'analyse du sang, la pneumologie, les recherches sur la physiologie du mouvement, etc., et même tous les travaux de recherche analytique du laboratoire donnent raison au génial Suédois. Dès lors, qu'importe que cette double science soit « toute française » ?

Là où tel s'est appliqué — non sans un mérite réel — à fixer la cinématographie du mouvement, Ling, par une sorte de divination, puis ses partisans qui le vérifièrent dans le laboratoire, en numérotant les globules du sang, ont vu, dans la méthode suédoise, une diététique, un remède (1).

C'est ainsi que, chez une malade atteinte d'anémie grave qu'il a traitée par la gymnastique médicale respiratoire d'après la méthode suédoise, le docteur Ph. Tissié a vu le taux des globules rouges s'élever *en trois mois*, du 25 janvier au 28 avril 1909, de 2.950.000 à 4.477.000, soit un gain de 1.527.000.

(1) Le docteur Ph. Tissié l'a répété souvent : « L'hygiène est la thérapeutique des bien portants ; la thérapeutique est l'hygiène des malades. »

L'hémoglobine était passée de 29 à 51, soit un gain de 22 p. 100. La formule leucocytaire s'était fortement améliorée.

Les mêmes bénéfices sont obtenus sur des enfants.

L'historique concernant « les auteurs modernes » est intéressant, mais incomplet, puisque les noms du docteur Ph. Tissié et du lieutenant-colonel Coste, qui ne sauraient être des inconnus pour son auteur, n'y figurent pas. Espérons du moins que le passage suivant, qu'il est permis de regretter au point de vue scientifique, n'a pas été inspiré par eux :

« ... Cette manière de voir a pour conséquence naturelle l'éclectisme le plus large et une acceptation de tout ce que la pratique a consacré ; c'est la condamnation *du dogmatisme et du sectarisme intransigeant, mesquin et stupide*, au moyen desquels les systèmes construits par des théoriciens prétendent mettre une barrière à notre activité et à notre évolution. Le droit d'imposer des règles à la nature humaine ne serait admissible que chez l'homme qui aurait la science infuse et serait infaillible; on n'a pas encore rencontré cet être idéal, même en Suède, je le crois du moins. Nous ne ménagerons donc pas nos critiques aux auteurs qui prétendent avoir donné la solution *à des problèmes qu'ils n'ont pas même su poser*... (1) »

Il est hors de doute cependant que cette exécution ne vise ni M. Charles Cazalet ni le docteur Lachaud...

Le même procédé a été employé dans un autre passage qui termine à peu près le chapitre :

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 42.

« ... Il faudrait être d'une ignorance et d'une prétention peu communes pour s'imaginer que l'on peut tout à coup, par caprice (?), bouleverser l'éducation d'un peuple et en changer totalement l'orientation. C'est pourtant le rêve d'ambition de *quelques éducateurs improvisés*. Que nous apportent-ils? Nous aurons à le montrer par la suite; pour le moment, ils confondent l'éducation avec le pédantisme scolastique *parce qu'ils n'en saisissent ni la portée ni les bases naturelles*... (1) »

Le chapitre deuxième est consacré à la *phase de tâtonnements*. M. G. Demenÿ, après avoir parlé de l'intangibilité du dogme constitué par la méthode suédoise, cherché à justifier son revirement postérieur à 1903 (2) et rappelé sa scission avec le docteur Ph. Tissié et le commandant Lefébure, vante « l'admirable gymnastique d'application militaire française » due à Amoros, critique — comme c'est son droit — l'École de Joinville actuelle. Il étudie ensuite successivement le *Système suédois*, puis l'*École française moderne*; bornons-nous à une simple énumération des principales assertions produites.

Système suédois. — La méthode suédoise actuelle ne s'accorde pas avec la pratique de la vie; — La légende de Ling; — Il n'y a pas de système de Ling proprement dit; — Dispute scolastique; — Les disciples de Ling n'ont pas compris leur maître; — Discussion relative aux « positions fondamentales »; — « ... Pu-

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 111.

(2) « ... En combattant le système suédois, je combats une forme d'obscurantisme et de dogmatisme aveugle, je fais acte de justice et de progrès. » (*Evolution de l'éducation physique*, p. 128).

risme et vérité »; — Lois naturelles de nos mouvements; — ... Révolte du dogmatisme contre la nature; — Ignorance des fonctions nerveuses; — Souplesse à la suédoise; — ... Mépris du plaisir et de l'utilité pratique; — Erreurs de principe; — L'effet local dépend de l'effet général; — ... Le système suédois n'embrasse pas toute la matière de l'éducation.

« Nous venons, dit ensuite M. G. Demenÿ, de faire la critique sévère d'un système d'éducation qui veut s'imposer par la réclame et envahir le monde sans donner la preuve de sa valeur scientifique. Nous devons maintenant reconstruire ce que nous avons démoli, notre plan est prêt : l'*école française* moderne doit se substituer nécessairement à l'*école suédoise* qui ne veut pas progresser.

» La Suède n'a pas compris son initiateur; elle a, avec de bons principes, élaboré péniblement une œuvre indigeste et fausse. C'est à la France de ramener la clarté et de réparer le temps perdu... (1) »

On ne peut être qu'attristé en lisant de pareilles affirmations que contredisent cependant formellement les résultats obtenus en Suède, en Belgique et même en France.

M. G. Demenÿ ajoute : « Le moment est arrivé, il faut sortir du galimatias actuel et chercher définitivement une base dans l'étude de la nature que nous avons eu le grand tort de quitter un instant pour écouter les pédants et les scolastiques. »

Suit un parallèle dont la complaisance n'échappera

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 225.

à personne entre l'école française et le sytème suédois.

Nous nous bornerons, puisque nous allons nous occuper du *Manuel*, à reproduire, sans les discuter, certaines assertions :

« On nous fait remarquer que la *méthode française* coïncide en certains points avec la *méthode suédoise*. Cela est tout naturel et *résulte de son éclectisme même*, le but de toutes les méthodes d'éducation étant de perfectionner la nature humaine et l'homme étant construit d'après un même plan. Le rapprochement et la coïncidence des deux méthodes a lieu nécessairement aux points bien démontrés et bien précis... (1) »

« La méthode française, prenant son point de départ dans la nature elle-même, n'a pas de limite dans son évolution; elle doit se développer sans cesse au fur et à mesure de la naissance des connaissances nouvelles... (2) »

« La méthode suédoise n'a pas un but franchement défini, son objet ne ressort pas nettement de son enseignement; il est terne et flou, sans flambeau directeur... (2) »

« Dans le système suédois, le perfectionnement consiste surtout dans la correction de moyens pédagogiques tracassiers, n'embrassant pas les choses utiles dans l'application... (2) »

« La méthode suédoise, d'un rigorisme et d'une in-

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 227.
(2) *Id.*, p. 228.

tolérance sans bornes quand il s'agit de l'exécution de ses formes pures d'exercices, se tait sur les mouvements utiles naturels, et pour lesquels nous sommes construits, les seuls que nous devrions raisonnablement apprendre... (1) »

« Pour les Suédois, les exercices sont complets quand ils s'adressent à toutes les parties du corps; pour l'école française, le qualificatif de *complet* répond à toutes les fonctions et à toutes les aptitudes physiques... (2) »

« ... On n'avait vu dans mes travaux de laboratoire qu'une seule chose : ils gênaient le dogme suédois et peut-être aussi ceux qui s'en faisaient un marchepied; cela paraissait une raison suffisante pour les supprimer. Si les créations qui en sortaient avaient quelque valeur, il était loisible d'en dépouiller l'auteur par la suite... (3) »

« Mais on aura beau faire, les vérités ne sont jamais perdues, la France nous délivrera encore une fois du joug de la scolastique étroite et des dogmes de ces métaphysiques d'un nouveau genre. Cela tournera à la confusion de ceux qui voilent la lumière avec des affirmations erronées et s'efforcent d'arrêter un mouvement généreux qui n'est pas à leur profit... (4) »

Rapprochons de ces assertions d'autres formulées dans le chapitre III ; la seconde a été déjà reproduite :

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 228.
(2) *Id.*. p. 230.
(3) *Id.*, p. 242.
(4) *Id.*, p. 244.

« Le corps humain n'est pas une juxtaposition d'organes isolés et fonctionnant à part : la vie est un ensemble de fonctions qui se pénètrent et s'entr'aident (1) ». Nous ne sachions pas qu'aucun médecin, pour lequel « toutes les fonctions sont solidaires et sont mises en jeu simultanément dans tout exercice », ait jamais prétendu le contraire.

« ... Dire par exemple qu'en développant mécaniquement le poumon on augmentera de ce seul fait la résistance est une absurdité si on n'augmente pas en même temps l'énergie morale en touchant au moi, à la volonté qui commande tout. » Qui a commis cette « absurdité » ? Ce n'est assurément pas le docteur Ph. Tissié, anatomiste, physiologiste et psychologue qui, appréciant à leur juste valeur les travaux de laboratoire, serait un candidat sérieux à la fonction d'*ingénieur biologique*, dont M. G. Demenÿ propose la création en la justifiant ainsi :

« ... Ce n'est donc ni le savant pur, ni le mécanicien ni le chimiste, ni le physicien, ni le biologiste, ni même le médecin qui sont actuellement préparés à cette fonction d'éducateur... Cette fonction est à créer, elle tient le milieu entre le savant et le praticien (2). » Quel serait le titulaire ?

Ce n'est pas quitter M. G. Demenÿ que d'étudier le *Manuel* de 1909 publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Tout autorise, en effet, à croire qu'il en a été le principal rédacteur : le faire et

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 239.
(2) *Id.*, p. 357.

la bonne foi irréductible sont bien ceux du *Guide du maître* et des *Règlements militaires de* 1891 *à* 1902.

Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires, etc. (juin 1909). — C'est acte de justice que de reconnaître l'effort considérable qu'a exigé la rédaction de ce travail. L'introduction est excellente puisqu'elle contient... d'excellents passages; toutefois, on a le regret de constater que, comme dans les deux Manuels précédents (1891 et 1902), il y a une brusque solution de continuité entre la théorie et la pratique : c'est du moins ce que nous allons nous efforcer de prouver.

Incidemment, faisons remarquer que le rapport revêtu, à la date du 23 juillet 1906, de la signature du général Mercier-Milon (1), ne respire pas la confiance et offre bien des restrictions, des hésitations qui étonnent. C'est ainsi qu'on y déclare que la commission « est restée, pour ainsi dire, à l'entrée du chemin, faute de se sentir suffisamment outillée et armée pour le parcourir en entier »; on est cependant en droit de croire que, de 1906 à 1909, on a été à même de le parcourir en totalité. Sur ces entrefaites, le ministre de l'instruction publique, obéissant à l'influence que l'on peut supposer, avait chargé, le 14 novembre 1907, une commission composée de six membres, dont M. G. Demenÿ et le colonel Dérué, de rédiger le *Manuel*.

Avant de l'analyser, donnons deux sortes de renseignements.

---

(1) Ce général remplaça, comme président de la commission, le général Castex, lorsque, le 14 juillet 1905, celui-ci fut nommé général de division.

Le docteur Ph. Tissié a nettement dégagé, dans son *Précis de gymnastique rationnelle*, les facteurs initiaux servant de base à l'exécution physiologique du mouvement, qui, comme il l'a dit excellemment, « ne se suffit pas à lui-même, mais doit être régi par une syntaxe ».

Le corps humain étant articulé et soumis à la loi de la pesanteur, le principe de tout mouvement est la fixation du point d'appui des leviers appelés à entrer en jeu. Ceci posé, on distingue :

5 points d'appui ou positions fondamentales.	1. Sur le pied. 2. A genou, 3. Assis, 4. Allongé sur le dos, 5. Suspendu à l'espalier (1).
5 facteurs du travail musculaire (2).	1. *Force* (calculée au gramme), 2. *Durée* de la séance (calculée à la minute), 3. *Rythme* ou cadence de mouvement (calculée à la seconde ou à la division de seconde), 4. *Répétition* (calculée à la quantité des mouvements), 5. *Combinaison* (calculée à la qualité des mouvements généralisés, scientifiquement établis par le maître en vue de l'effet physiologique à provoquer).

(1) Mur articulé sur lequel s'étalonne la colonne vertébrale.

(2) La *puissance*, c'est-à-dire que le travail du muscle est fonction

12 parties physiologiques de la séance. } Voir ci-dessous.

En second lieu, il est indispensable que les lecteurs de MM. G. Demenÿ et Lachaud aient très présent à l'esprit le plan de la leçon-type de Ling, parce qu'il sert de base à tout l'enseignement physique suédois : reproduisons-le donc, d'après le docteur Ph. Tissié, pour les mettre à même de comparer.

Cette leçon comprend douze parties :

Dans la première, les exécutants entrent en œuvre à l'aide de la mise en train de la *circulation de retour* par des mouvements de marche, d'élévation sur la pointe des pieds et de respiration (1).

Deuxième partie : mouvements de *tête* pour la mise en train de la circulation céphalique (1).

Troisième partie : mouvements des *bras* pour obtenir la plus grande amplitude de la cage thoracique et l'élargissement du champ pulmonaire.

Quatrième partie : mouvements des *jambes* pour augmenter la circulation sanguine, *après* obtention de la plus grande amplitude du champ d'épandage pulmonaire.

Cinquième partie : *en arrière* pour l'entraînement des muscles extenseurs de la colonne vertébrale : le

---

de la *résistance* segmentaire alourdie, au besoin, d'un poids pour faire une plus grande opposition à la puissance; mais *puissance* et *résistance* sont fonction du point d'appui.

(1) La première et la deuxième partie assurent une meilleure *circulation de retour :* cette circulation joue un rôle important en gymnastique, parce qu'elle agit sur le cœur droit qu'il faut toujours dégager et mettre en train au début de tout exercice physique.

diaphragme peut ainsi mieux fonctionner grâce à une plus grande fixation des deux premières vertèbres lombaires sur lesquelles il prend, par ses piliers, un point d'appui.

Sixième partie : *en avant* pour le plus grand développement de la cage thoracique à son sommet et à sa partie moyenne supérieure.

Septième partie : par *côté*, à *droite* et à *gauche* par des extensions en *éventail* pour le plus grand développement des parties latérales de la cage thoracique.

Huitième partie : mouvements s'adressant spécialement à l'*abdomen* par la torsion des muscles de la ceinture abdominale.

Neuvième partie : mouvements combinés et généralisés en *équilibre stable* et en *équilibre instable* s'adressant plus spécialement aux noyaux médullaires et aux localisations cérébrales pour l'entraînement du système nerveux.

Dixième partie : elle est la plus importante de la leçon-type de Ling. C'est elle qui met précisément à néant les critiques des éclectiques et des empiriques puisqu'elle renferme les exercices de la gymnastique dite « utilitaire ». Cette partie comprend, en effet, les mouvements d'attaque et de défense par les jeux et les exercices sportifs accompagnés ou non du chant : sauts, suspension aux agrès, lutte, course, grimper aux cordes jumelles, aux doubles perches, etc.

Nota. — Le corps, ayant été mis en fonction *circulatoire, respiratoire, digestive, nerveuse*, par les neuf parties précédentes, est tout prêt à donner son maximum d'effort dans des mouvements libres appelés à provoquer, à des degrés divers, une plus grande cir-

culation, une plus grande respiration, une plus grande digestion, une plus grande innervation; cette partie est *excitante*.

Onzième partie: mouvements des bras, de la tête, des pieds : cette partie est *sédative*.

Douzième partie : mise en place des exécutants avec des mouvements de marche semblables à ceux de la première partie.

En résumé, les neuf premières parties consistent en exercices préparatoires; la dixième, excitante, est capitale; la onzième est sédative; la dernière est réservée à la mise en place et aux mouvements du début.

On se rend compte que la leçon-type de Ling, qui devrait servir de modèle, comporte une mise en train progressive permettant au cœur et aux poumons de fournir sans fatigue le maximum d'efforts dans la dixième partie consacrée aux jeux et aux sports qui essoufflent, puisqu'ils déterminent avec excès l'afflux du sang dans le cœur et dans les poumons.

Cette leçon aboutit peu à peu, on le voit, par une série d'approches savamment calculées, à un point culminant où l'effort est produit intensivement, sans qu'il y ait eu d'à-coups, sans irritation des centres nerveux, sans essoufflement trop violent ni sans sueur abondante.

A ce *crescendo* succède, on l'a compris, un *decrescendo* constitué par des exercices qui calment : c'est ainsi que les mouvements des bras, de la tête, des pieds, qui ramènent la circulation vers la périphérie, soulagent le cœur en le dégageant par dérivation, en élargissant le champ pulmonaire rendu plus élastique par les exercices préparatoires des neuf pre-

mières parties de la leçon. Aussi, lorsqu'elle prend fin, si elle a été bien donnée, l'exécutant se trouve-t-il plus fort, plus souple, plus reposé et plus calme qu'au commencement.

Le *Manuel* de 1909 ne donne : ni une division raisonnée du travail, ni les cinq positions fondamentales qui figuraient dans le règlement militaire de 1902, ni les cinq facteurs du travail musculaire, ni les douze parties physiologiques de la séance de Ling; en outre, il n'indique point les fautes à éviter.

L'auteur a bien songé à répartir les mouvements dans le *Plan général de la leçon de gymnastique* (1) entre les grandes fonctions de l'économie ; toutefois, cette répartition n'est ni complète, ni exacte, ni vraiment physiologique. Une analyse même rapide ne permet pas d'y trouver une idée directrice enchaînant les diverses parties; le tout est assez enchevêtré : le fil conducteur a été volontairement lâché ; on va souvent quelque peu à l'aveuglette.

A ce plan se rattachent sept séries, dont chacune comprend : 1° la nature des exercices ; 2° leur but, les effets à obtenir.

La progression des exercices n'est pas nettement indiquée. Il eût fallu, au lieu de le briser, adopter franchement le cadre harmonique de la leçon-type de Ling, de façon à obtenir un *crescendo* ; au contraire, l'harmonie physiologique a été rompue.

Le sport est mêlé aux exercices ordinaires, apparemment dans l'intention d'égayer la leçon.

En plaçant dans la deuxième série des mouve-

---

(1) *Manuel*, p. 6.

ments de lutte, de canne et de boxe, comme l'a fait le rédacteur, on provoque, dès le début de la leçon, ce qui est irrationnel, une circulation trop active pour un champ pulmonaire qui n'a pas été suffisamment élargi par les exercices précédents ; aussi essoufflent-ils.

Force nous est d'insister. La majeure partie de ce que renferme le *Manuel* de 1909 est suédois. Exemples, les figures 35 à 43, 56, 57, 103, 164, 165, 172, 191, 225 à 228, 232, 235, 237, 240, 247 à 251, 252 à 255, 267, 279, 308, 439, 464, 465, 467 à 470, 473, 474 à 476, 477 à 485, 495.

Par contre, les figures 58, 62, 64, 65, 67, 68, 69, 179, sont du suédois adultéré.

La figure 198 est suédoise aussi, mais le mouvement est mauvais : bien exécuté, il devrait décongestionner ; or, dans l'attitude du dessin servant d'exemple, il congestionne parce que le mouvement est mal indiqué.

On se demande ce que viennent faire, au milieu des mouvements suédois qui sont excellents, les mouvements indiqués par les figures 100, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112 et 114 : ils sont douteux ou n'entrent pas dans l'ordre physiologique rationnel du mouvement.

Les exercices de boxe (figures 116 à 134) devraient être placés, non au commencement, mais à la dixième partie (si elle existait), ainsi que les exercices de canne, figures 320 à 338.

Dans le même ordre d'idées, les exercices d'équilibre à la poutre des figures 141, 142, 143 devraient

figurer dans la neuvième partie de la leçon du *Manuel.*

On se demande encore ce que font, au milieu des mouvements suédois, les figures 153 à 163, 166 et 169 tout amorosiennes ; elles détruisent les effets des mouvements précédemment indiqués.

Le premier dessin de la figure 169 indique un exercice à *une seule* barre horizontale avec *trois points d'appui* : deux sur les mains, un sur les cuisses ; cet excellent exercice est suédois. Le premier dessin placé à côté indique un exercice aux *deux* barres parallèles horizontales avec seulement *deux points d'appui* sur les mains : ce mauvais exercice est amorosien. La figure 169 établit incontestablement que les rédacteurs du *Manuel* n'ont pas compris les principes de Ling, car, dans le premier dessin, les omoplates peuvent être fixées *grâce à l'appui* sur les cuisses, d'où fixation du bassin et de la colonne vertébrale, alors qu'elles ne peuvent l'être dans la deuxième figure par la non-fixation du bassin, le corps étant suspendu en équilibre *instable* au-dessus du sol, sur les mains tendues en bas.

Les exercices du saut sont défectueux ; il semble qu'on n'a pas compris la valeur éducative de cet exercice.

Enfin, divers agrès ont été conservés à tort.

L'éclectisme offre certains avantages ; mais le désir de contenter un certain nombre de personnes doit s'effacer devant l'intérêt général : la vérité physiologique doit primer tout.

Or, dans le nouveau *Manuel* domine la préoccupation de contenter :

Les Suédois, auxquels ont été faits de larges emprunts ;

Les Suisses, avec le *Vindas* rétabli après avoir été supprimé, pendant de longues années, sur les Manuels précédents ;

Les gymnastes français amorosiens, avec les agrès tels que : la planche à Établissements (figures 453, 454, 455, 456 et 457) qui impose cependant un mouvement très congestif ; la barre fixe (figures 195, 366, 445, 449) ; les barres parallèles (figures 397, 408, 413, 416, 417).

Le rédacteur du *Manuel* s'est manifestement inspiré de la leçon-type de Ling, puisqu'il a organisé des exercices s'adressant notamment aux attitudes défectueuses, à l'ampliation du thorax, à la respiration, à la circulation, aux muscles du dos et de l'abdomen pour arriver à faire effacer les épaules, les fixer, à obtenir l'ampliation de la poitrine, à faire rentrer le ventre.

Or, dans l'application pratique, beaucoup d'exercices figurant au *Manuel* rapprochent en avant les moignons des épaules, resserrent la poitrine, n'effacent pas le ventre, tels que :

Les exercices de lutte des figures 108, 110, 111, 112 et 114 ;

L'exercice de poutre de la figure 138 ;

Les exercices de suspension des figures 153, 154, 157, 160, etc.

Certes, voici un examen rapide et fait quelque peu à bâtons rompus ; il permet du moins d'émettre des

doutes sérieux — exception faite pour l'introduction — sur la valeur d'un *Manuel* (1) qui est le dernier mot de la commission interministérielle et que le « ministre de l'instruction publique » a revêtu de son étiquette manifestement impersonnelle.

A double tendance suédoise et amorosienne, il constitue, à n'en pas douter, une œuvre hybride appelée à procurer des résultats d'autant plus médiocres, mauvais même, que le niveau scientifique des maîtres appelés à l'enseigner sera moins élevé ; incapables de corriger les erreurs qu'il contient, ils se règleront fatalement, en raison de leur insuffisance même — ce qui est humain — bien plutôt sur la lettre que sur l'esprit.

---

(1) Le docteur Ph. Tissié a, le premier, trouvé la notation schématique consistant à exprimer le mouvement par un simple trait formant silhouette : le *Manuel* l'a adoptée éclectiquement ; il eût été bon d'indiquer la provenance.

V

Le moment est venu d'exposer les mesures qu'il est, selon nous, urgent de prendre pour arriver, à brève échéance, en ce qui concerne l'éducation physique de la nation française, à une solution définitive. Le devoir formel du gouvernement est d'intervenir en parlant haut et ferme : il s'agit de faire cesser une anarchie véritable qui dure depuis trop longtemps et que la polémique en cours de durée menace d'éterniser, car ce n'est pas le *Manuel* de 1909 qui l'atténuera.

Dans sa séance du 5 juillet 1907, la Chambre des députés, après avoir entendu plusieurs orateurs, adopta l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et *confiante dans le ministre de la guerre* pour réaliser le plus tôt possible l'amélioration des casernements, *encourager l'éducation physique et la préparation au service militaire*.... passe à l'ordre du jour. »

Antérieurement, une loi, d'ailleurs tombée presque totalement en désuétude, celle du 28 janvier 1880, avait rendu obligatoire l'enseignement de la gymnastique dans tous les établissements d'instruction publique de garçons.

La nation tout entière s'est passionnée pour l'entraînement physique sous ses formes les plus variées, ainsi que le démontre le chiffre élevé des sociétés et le nombre de brevets pris dans un court espace de temps.

Les sociétés s'occupant d'éducation physique peuvent être rangées en sept catégories :

1° *Sociétés de gymnastique :* 1.100 ; 200.000 membres ;

2° *Sociétés d'instruction et de préparation militaires :* 320 ; 70.000 membres ;

3° *Sociétés de tir :* 1.275 ; 200.000 membres ;

4° *Sociétés d'escrime et de boxe :* escrime, environ 190 et 15.000 membres ; boxe, environ 20 et 1.500 membres ;

5° *Sociétés de sports athlétiques :* 1.100 ; 200.000 membres ;

6° *Sociétés cyclistes :* 800 ; 150.000 membres ;

7° *Sociétés de natation* : 250 ; 27.500 membres.

En tenant compte des sociétés d'initiative privée librement constituées, même en dehors de l'appui du gouvernement, on obtient un chiffre qui ne s'éloigne guère d'un million d'hommes.

En second lieu, pendant l'année 1908, 40.000 brevets d'aptitude militaire environ ont été délivrés :

Union des sociétés de gymnastique de France (président, M. Ch. Cazalet) : 1.700 ;

Union des sociétés de préparation militaire (président, M. A. Chéron) : 1.438 ;

Union des sociétés de tir de France (président, M. Daniel Mérillon) : 892 ;

Union des sociétés de préparation au service des armes à cheval (président, M. Guérin-Catelain) : 296.

On se trouve donc en présence d'un mouvement très sérieux et accentué : c'est ce mouvement que le gouvernement doit s'appliquer, sans de nouveaux retards, à canaliser, tout en l'encourageant et le développant.

Le programme qui s'impose à lui peut tenir en quelques lignes :

Unité de doctrine commune aux quatre ministères de la guerre, de la marine, de l'instruction publique et de l'intérieur :

Formation d'instructeurs véritables en nombre suffisant ;

Encouragements pécuniaires accordés à *toutes* les sociétés acceptant le programme et le contrôle de l'Etat ;

Création d'un Institut national de gymnastique et d'escrime chargé de maintenir intacte dans l'application la méthode adoptée.

L'Etat réalisera donc d'abord l'unité de doctrine, mais comment, si l'on songe aux rivalités existantes ?

« L'école et l'armée se complètent, dit M. G. Demenÿ, mais sont des milieux qui présentent des différences notables en raison de leur rôle social. L'armée est la continuation de l'école ; l'école prépare à l'armée, *mais l'armée ne peut préparer à l'école* (1). »

Il est permis de trouver la conclusion spécieuse, car il n'est pas difficile de voir que celui qui la formule suppose ainsi le problème résolu par le *Manuel* de 1909. En temps normal, c'est-à-dire si réellement l'école avait, sous le rapport de l'éducation physique, préparé à l'armée, il devrait en être ainsi. Chargé, par la Chambre des députés, d'assurer l'éducation physique dans l'armée, le ministre de la guerre a le droit et le devoir, après avoir publié le nouveau règlement salué d'avance par M. A. Chéron, d'exiger que les jeu-

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 136.

nes gens qui ont bénéficié de la préparation militaire aient reçu l'éducation donnée à Joinville.

Si donc il n'accepte pas les brevets d'aptitude militaire décernés d'après un programme différent du sien, il aura fait faire un grand pas à la question, car la soumission des différentes sociétés auxquelles, en outre, tout subside sera, pour le même motif, refusé, ne tardera pas à s'effectuer.

Les instructeurs reconnus par lui, son porte-parole, instituteurs et officiers, seront formés à l'École normale de Joinville ; puis, simultanément, au fur et à mesure de la création d'écoles régionales, à Joinville et dans les écoles régionales.

Les sociétés qui accepteront le programme et le contrôle du ministère de la guerre seront subventionnées le plus largement possible. Actuellement, l'Etat fournit à peine 2 des 7 millions qui constituent le budget des sociétes s'occupant d'éducation physique. Le docteur Lachaud s'est attaché à démontrer, par quelques exemples saisissants, l'insuffisance de ce budget.

Si nous mettons momentanément de côté l'exemple fourni par la Suède et la Belgique, dont les noms seuls suffisent pour irriter quelques-uns, citons celui que nous donnent, depuis deux ans, la Suisse et l'Italie.

Imitons notamment cette dernière qui, en mars 1908, a transformé en Institut les trois écoles normales de gymnastique de Turin, de Rome et de Naples : notre grande école de Joinville fera d'emblée un excellent Institut.

Le docteur Tissié (1) et le lieutenant-colonel

(1) *France militaire.*

E. Coste (1), ce dernier surtout, font jouer un grand rôle à l'officier dans la préparation militaire : cette solution est à la fois honorable et pratique ; cependant, elle demande à être étudiée avec un soin tout particulier.

Nous devons nous arrêter ici. Nous avons étudié avec toute la modération désirable cette grande question de l'éducation physique, heureux si nous avons pu y apporter un peu de lumière ; au lecteur de juger. Incapable d'atteindre le diapason de certaine polémique récente, qui a irrité sans faire progresser la question (2), nous rentrerons, après avoir formulé des conclusions, dans le silence qui nous convient ; nous n'en sortirons pas.

Aphorismes.

Mens sana in corpore sano (Juvénal).

La race française décroît, est en péril : l'heure est donc décisive, puisque la question est vitale, tant au point de vue de l'hygiène sociale et de la santé publique que de la puissance d'expansion mondiale de la France.

Bien conduite, l'éducation physique augmente la valeur générale de l'être humain, tant sous le rapport individuel que sous le rapport social.

---

(1) *L'Instituteur et l'Officier dans la nation armée ; — L'Œuvre de Joinville.*

(2) La conviction n'est point obtenue à l'aide de gros mots, et pas davantage avec des affirmations hautaines, dédaigneuses, dénuées de preuves scientifiques.

« Tout ce qui contribue au perfectionnement du corps accroît la dignité de l'être tout entier. » (Professeur Pinard.)

« De l'équilibre de notre vie musculaire et cérébrale dépend le perfectionnement rationnel et le bonheur de l'humanité. » (J. Finot.)

Une gymnastique rationnelle doit former le corps et l'âme.

« Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme. Il n'en fault pas faire à deux : et, comme dict Platon, il ne fault pas les dresser l'un sans l'autre, mais les conduire également comme un couple de chevaulx attelez à un même timon. » (Michel Montaigne.)

« La science psychologique de l'éducation morale, intellectuelle et physique, a précisément pour but de développer les qualités de sang-froid, d'audace. » (Docteur Ph. Tissié.)

« On discute, on se dispute même, on se bute, on lutte, pour le plus grand dommage des forces vives de la nation. Cependant, il faut aboutir. » (Docteur Ph. Tissié.)

« La force nationale est créée : au foyer, par la mère ; à l'école, par l'instituteur ; à la caserne, par l'officier » (docteur Ph. Tissié): ce sont les trois centres d'éducation.

L'éducation physique doit donc être distribuée, avec les précautions nécessaires, aux deux sexes et aux différents âges.

La future mère doit être l'objet d'une éducation physique intelligemment dirigée. « Point d'éducation, a dit Amoros, si l'on ne commence pas par celle des

femmes. Point d'éducation sans gymnastique. » En Suède, le problème est amplement résolu ; en France — exception faite pour la région girondine — il est à résoudre.

Si utile pour l'adolescent, l'éducation physique l'est bien davantage encore pour l'enfant. Il ne faut pas, en effet, s'occuper seulement de son intelligence, mais aussi, avec une sollicitude toute particulière, de son corps.

« On a commis l'erreur, il y a vingt-cinq ans, de vouloir développer l'enfant avec des exercices athlétiques... » [G. Demenÿ (1).]

A la Race, à l'Armée, il faut des hommes sains de corps et d'esprit.

« Faites-nous des hommes, a dit le général Chanzy, et nous en ferons des soldats. »

« L'armée est la véritable école d'énergie nationale. » (Lieutenant-colonel E. Coste.)

Qui dit préparation militaire dit relèvement de la Race ; elle répond donc à un intérêt national.

La nécessité de la préparation militaire assurée par le foyer et l'école grandit à mesure que diminue la durée du service : dégrossi, le jeune soldat éprouvera moins de découragement lors de son incorporation : la peine de ses instructeurs sera moindre et il y aura un gain de temps appréciable.

« Le programme de la préparation militaire n'ajoute rien à celui de l'éducation physique bien compris, complètement rempli. » (Lieutenant-colonel E. Coste.)

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 142.

« L'éducation physique et la préparation militaire resteront un vain mot chez nous, tant qu'elles ne seront pas, directement ou non, assurées par l'armée, c'est-à-dire par l'organe de la défense du pays, dont c'est la fin particulière de préparer physiquement et militairement les hommes de ce pays. » (Lieutenant-colonel E. Coste.)

La question de méthode en éducation physique est capitale ; il faut donc réaliser l'*unité de doctrine*, si on ne veut pas continuer à stopper comme on le fait en France depuis un siècle. (Docteur Ph. Tissié.)

« Il importe que l'*unité de la méthode* qui sera employée soit strictement appliquée pour le bien des enfants et des jeunes gens à qui elle devra s'adresser. » (Docteur Lachaud.)

« La science du mouvement, c'est-à-dire celle de l'éducation physique, est une science très difficile ; elle réclame avant tout une *méthode* sûre et des *maîtres* très instruits. » (Docteur Ph. Tissié.)

Les jeux et les sports (1) ne sont qu'une des formes de l'éducation physique ; ils doivent être précédés par l'étude de la gymnastique.

Conduits d'une façon modérée, les jeux donnent au corps de la santé, de la souplesse et mettent en jeu la volonté.

Comme les jeux, les sports sont psychiques par excellence : ce sont des exercices libres, en vue du plaisir, avec accommodation au milieu social ; ils provoquent des tendances à l'extension, donc à la respi-

---

(1) Le docteur Ph. Tissié a publié sur cet important sujet un travail à la fois court, substantiel et original.

ration, d'où augmentation de l'hématose. La seule recommandation à faire — mais elle est importante — est d'éviter les abus qui, tôt ou tard, entraînent fatalement une blessure physiologique.

« C'est par les sports et surtout par l'éducation que l'homme acquiert l'assurance, l'audace, la maîtrise de soi-même. » (Docteur Ph. Tissié.)

Il serait injuste de méconnaître l'importance des sociétés de sports qui, peu à peu, ont pris place à côté des sociétés de gymnastique; elles rendent les plus grands services, car elles donnent le goût du plein air, de l'exercice naturel et procurent une distraction très appréciable.

« La variété des exercices n'est nullement incompatible avec l'ordre et le plan de l'enseignement ; il y a beaucoup de mouvements dont les effets sont comparables sinon identiques; ils peuvent se substituer l'un à l'autre avec équivalence du résultat... » [G. Demenÿ (1).]

« Le plaisir n'est pas une superfluité que nous daignons accorder à l'occasion, nous le considérons comme une condition du succès : le plaisir fait vouloir, attire et fait aimer l'exercice... » [G. Demenÿ (2).]

« Plaisir et efficacité sont les deux qualités idéales de l'enseignement réalisées par ce moyen au grand bénéfice de l'être... » [G. Demenÿ (3).]

«... On doit s'efforcer d'effectuer tout travail sans gaspiller ses forces dans des contractions superflues

---

(1) *Evolution de l'éducation physique*, p. 236.
(2) *Id.*, p. 204.
(3) *Id.*, p. 263.

ou dans des efforts supérieurs aux résistances que nous avons à vaincre. Cette mesure de nos efforts est une des conditions les plus importantes de la résistance à la fatigue » [*Manuel* de 1909 (1)] : c'est, en réalité, le principe de *l'économie des forces* dont l'application est, à la fois, si nécessaire et si fréquente.

Le choix de la méthode à employer pour donner l'éducation physique peut engager l'avenir d'une race.

L'attention des gymnastes amorosiens s'est concentrée sur les muscles des bras ; ils n'ont pensé ni au cœur, ni aux poumons, ni à l'ensemble de la machine humaine.

« ... Les gros muscles ne font pas la santé. » [G. Demenÿ (2).]

« Dans le trépied vital des anciens anatomistes, le poumon tient la place primordiale; c'est le foyer de combustion qu'il faut entretenir par des mouvements visant bien plus l'hémostate que la force musculaire...» (Docteur E. Tachard, médecin principal.)

« Les faibles sont en majorité, l'enseignement doit surtout s'adresser à eux à l'exclusion de l'athlétisme, qui ne s'adresse qu'à une minorité d'élite. » [G. Demenÿ (3).]

« Il faut doser les résultats, mesurer la valeur de nos efforts en en montrant l'utilité et rejeter tout ce qui est vain et superflu... » [G. Demenÿ (4).]

---

(1) Ceci est emprunté au programme suédois.
(2) *Evolution de l'éducation physique*, p. 264.
(3) *Id.*, p. 356.
(4) *Id.*, p. 238

La méthode suédoise doit devenir nôtre, sur toute l'étendue du territoire français, non parce qu'elle est suédoise, mais pour les avantages sérieux qu'elle offre : elle est rationnelle et possède toute la précision scientifique désirable; elle a, sur les autres méthodes, au point de vue de l'éducation physique des deux sexes, pour l'enfant, pour le soldat et pour l'adulte. une supériorité marquée.

La méthode suédoise procure à l'être humain, si elle est bien dirigée, l'attitude normale du corps : l'axe du cou est vertical; les épaules, rapprochées et abaissées, sont effacées ; le thorax est bombé sans exagération de la courbure lombaire; le ventre est rentré, c'est-à-dire reporté en arrière de la verticale passant par la pointe du sternum. Elle permet de rectifier les attitudes mauvaises. Avec elle, le développement musculaire est normal; les grandes fonctions organiques de respiration, de digestion et d'alimentation, du système nerveux, des organes des sens et des soins de la peau sont perfectionnées.

La dualité du corps enseignant reculerait la solution radicale, pratique, du problème de l'éducation physique.

L'École de Joinville ayant seule qualité pour fixer la doctrine, à cause de son personnel de choix, des moyens dont elle dispose, des études méthodiques et pratiques qu'elle a faites, il est logique de la transformer en Institut national.

« Il n'y a pas de gymnastique éducative, au sens anatomique et physiologique, sans précision dans la prise d'attitude et l'exécution des mouvements »

(Commandant Lefébure); or, l'École de Joinville a introduit cette précision en France.

Plus tard, au fur et à mesure que grandira le nombre des maîtres dignes de ce nom, on créera, peu à peu, des écoles régionales évidemment appelées à propager, sous le contrôle officiel, la méthode unique adoptée.

« Il ne suffit pas de formuler des principes, de poser des règles générales, pour fonder véritablement une méthode; il faut encore et surtout former pratiquement des maîtres capables de l'enseigner, de la défendre, de la propager. » (Lieutenant-colonel E. Coste.)

L'officier est appelé, de par sa fonction, à jouer un rôle important dans l'éducation physique. Aussi les officiers, dont le dévouement est à toute épreuve, tiendront-ils à honneur, si on fait appel à leur concours comme instructeurs, dans des conditions qui, d'ailleurs, devront être prudemment déterminées, de contribuer à travailler à la régénération physique de la France. Les instituteurs leur prêteront, en sous-ordre, une aide précieuse.

Le lieutenant-colonel E. Coste a nettement indiqué, dès 1906, il y aura bientôt trois ans, « les profits moraux autant que matériels » d'une « organisation réalisée presque immédiatement, pour le plus grand profit des deniers de l'Etat »; il nous fournira la conclusion de cette étude.

« L'enseignement de la gymnastique relevé aux yeux de tous — et dans ses résultats plus encore que dans son prestige — de la distance qui sépare un moniteur actuel d'un officier d'élite; l'unité de doc-

trine en éducation physique enfin assurée, la caserne devenant à cet égard le prolongement de l'école, l'officier continuant l'instituteur; la fusion s'établissant, dès l'origine, dans une enceinte commune d'études et de préparation, puis dans les travaux de chaque jour, entre les éducateurs de l'enfant et ceux du soldat, ceux-ci restant dans leur rôle pour former ceux-là au point de vue physique et gagnant eux-mêmes, au contact de leurs élèves, la mentalité définitive des officiers d'une démocratie. Le rêve enfin réalisé de la nation armée, moralement unifiée, le cerveau, le cœur, les bras également préparés aux utiles labeurs de la paix, comme aux redoutables devoirs de la guerre ! (1) »

(1) *L'Instituteur et l'Officier dans la nation armée*, p. 25.



TABLE DES MATIÈRES

Paris et Limoges. — Imp. milit. Henri Charles-Lavauzelle.

